

NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,
DEDIÉ AU ROI.

MARS 1776.



A NEUCHÂTEL,
De l'Imprim. de la Société Typographique.



NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

M A R S 1776.

P R E M I E R E P A R T I E.
A N N A L E S L I T T E R A I R E S
D E L A S U I S S E.

I. *Instruction d'un pere à ses enfans sur la nature & la religion. Par M. ABRAHAM TRÉMBLEY, de la société royale de Londres. Geneve, 1775, deux volumes in-8°. Dernier extrait.*

POUR faire connaître l'excellent ouvrage du célèbre philosophe de Geneve, nous exposerons encore ici quelques-unes de ses idées sur les causes finales (*).

Une feuille, une fleur, considérée même superficiellement, montre de la régularité & de l'arrangement. Il y a sans doute, une grande

(*) Discours XXXVII.

différence entre un corps composé de parties mises dans un certain ordre , & un amas confus de parties , entre lesquelles il n'y a aucun arrangement. L'amas confus ne réveille dans l'esprit aucune idée d'examen , d'attention , de pensée , de dessein , de but , d'intelligence. Mais dès qu'on voit de l'arrangement , & certains effets qui en résultent , on est forcé de reconnaître que cet arrangement est la suite d'une intelligence. Voilà les fins & les causes finales.

Tout arrangement qui produit des effets uniformes , renferme & suppose de l'art ; & tout art comprend l'idée d'un artisan intelligent.

Il faut de l'art pour construire un édifice , & cet art suppose de l'attention & de l'examen. Ainsi l'art ne peut être exécuté sans intelligence , sans force , sans une action étrangère à la chose produite. Tout ce qui est inanimé ne peut donc exécuter aucun art , & tout art suppose un dessein dans celui qui l'exécute. Le nombre , la variété , la beauté , l'utilité des parties qui composent un tout , & qui sont des moyens pour parvenir au but , leurs combinaisons & leurs proportions montrent la sagesse & la puissance de l'ouvrier intelligent. Si chaque ouvrage de la nature que nous observons , nous présente un art admirable ; s'il faut , pour qu'un

tel ouvrage ait été exécuté, un nombre prodigieux de combinaisons suivies & régulières, que dirons nous de l'univers, cet assemblage immense d'une infinité de parties liées entr'elles par des rapports plus ou moins généraux, mais toujours constans & uniformes?

Sans cesse arrêtés par la faiblesse de nos organes, ou de nos facultés, dans la contemplation des objets de la nature, que nous ne pouvons approfondir pour les connaître à fonds, si cependant nous découvrons déjà tant de desseins merveilleux, tant de moyens admirables, que sera-ce lorsque nous pourrions pénétrer dans les vues de la Providence, & dans les ressorts qui nous sont aujourd'hui cachés?

L'univers est si vaste, composé de tant de parties, il y a entre ces parties tant de rapports si compliqués, qu'il serait absurde à l'homme de prétendre connaître pleinement ce grand ouvrage. Mais ce serait prétendre le connaître à tous égards, que d'oser décider que les parties, dont il ne connaît pas l'usage, sont inutiles ou déplacées. Ce serait à plus forte raison prétendre le connaître, s'il osait regarder comme nuisibles les parties qui lui paraissent causer quelque dérangement dans la nature. C'est ainsi cependant que l'on juge quelquefois des plantes

venimeuses, des animaux cruels, des orages, des greles, des tremblemens de terre, des dilertes, des maladies, de ce qui cause de la peine & de la douleur.

Gardons-nous donc de décider sur les desseins de l'Auteur de la nature, sur les fins qu'il s'est proposées, sur les moyens qu'il emploie, sur les rapports qui nous sont inconnus des parties de l'univers entr'elles & avec le tout.

Une des sources de la témérité de l'homme & de ses jugemens faux, c'est qu'il veut rapporter à lui-même tous les objets de la terre, & même de l'univers. Quel orgueil de prétendre que tout est fait pour l'homme ! Le nombre prodigieux d'astres est-il uniquement destiné au bien de l'homme ? Que d'objets la création ne renferme-t-elle pas, dont il ne peut jouir ! On découvre sur tel animal qu'à peine l'œil peut appercevoir, des couleurs, une symmétrie, une beauté qui étonnent. Tout cela serait-il inutile, parce que nous n'apercevons pas le rapport qu'il a avec l'homme ?

Je ne suivrai pas plus loin notre judicieux philosophe. Dans le discours XXXVIII, qui vient après celui des causes finales, il s'attache à montrer l'absurdité du système de ceux qui entreprennent d'expliquer mécaniquement l'origine de l'univers. Il prouve

dans le XXXIX^e, la nécessité d'une cause première ; & dans les cinq suivans jusqu'à la fin de l'ouvrage , il considère les perfections adorables du grand Auteur de la nature.

Plus ce livre nous a paru excellent , plus le but que le sage philosophe s'est proposé nous a semblé louable , plus aussi avons-nous apporté d'attention à cette lecture intéressante. Cette attention a fait naître quelques doutes sur la méthode dont l'auteur a fait choix , & nous allons les proposer avec franchise.

La forme de discours ne nous a pas paru la plus convenable. Cette forme a donné lieu à des répétitions de phrases & d'idées qui allongent le livre sans nécessité. Il est d'ailleurs plus difficile d'en saisir l'ordre en détail. On a été obligé par-là de revenir plusieurs fois sur les mêmes objets. L'attention est moins fixée , & la mémoire moins foulagée ; & s'il reste dans l'esprit du lecteur plus de sentimens , il retient moins de faits & de choses. Si cette méthode a été la plus utile pour les enfans du philosophe , est-il sûr que ceux qui n'ont pas l'avantage d'avoir auprès d'eux un tel instituteur , en puissent tirer le même profit ? Un ouvrage aussi excellent , exécuté par un savant si instruit dans toutes les parties de l'histoire naturelle , qui aurait été partagé en livres , en sections , ou en cha-

pitres & en articles bien distingués, ne serait-il pas devenu plus instructif pour un plus grand nombre de lecteurs? N'aurait-il pas aussi été utile d'indiquer, en forme de notes, les bons livres auxquels, sur chaque matière présentée ici très en abrégé, un lecteur qui aurait voulu s'instruire, aurait recours pour prendre des idées plus détaillées, plus approfondies & plus utiles?

Autre réflexion que je hasarde. C'est à présent le siècle des encyclopédies. La tête des enfans bien élevés doit être une encyclopédie de connaissances. Tel était le plan de M. de Saussure pour la réforme du collège de Genève. On a pensé différemment dans celle qu'on a exécutée à Zurich, & qu'on devrait imiter par-tout, avec les changemens que demande la différence des lieux. Cette multitude de connaissances versées dans la tête des enfans, ne nuit elle point à la profondeur & à la solidité? Comment des enfans qui auront, à l'âge de douze ans, contemplé toute la nature, & qui se croiront de *petits professeurs*, parce qu'ils auront des connaissances superficielles sur une immensité d'objets, & qu'ils pourront en parler facilement en présence de gens peu instruits, pourront-ils ensuite être fixés pour approfondir certaines sciences que demandera leur vocation? Les études du droit, de la méde-

sine , des mathématiques , de la théologie , des langues mortes , ne les dégoûteront-elles point , lorsqu'il faudra les approfondir , les détailler , en charger sa mémoire ? Par ces connaissances superficielles , n'est-il point à craindre que l'on excite la présomption des enfans , qui est le plus grand obstacle aux connaissances sûres , solides & utiles ? Il y a aujourd'hui plus de gens instruits que jamais ; les connaissances sont plus communes , plus répandues par - tout ; mais y a-t-il autant de savans ? Il y a plus d'hommes décisifs & tranchans , & moins de personnes modestes & judicieuses. Au lieu de promener les regards des enfans sur tous les objets de la nature , ne vaudrait-il pas mieux faire choix d'un seul genre particulier , pour leur en donner une connaissance plus détaillée & plus exacte ? Tels sont quelques-uns des doutes que j'ose proposer au savant auteur des *instructions d'un pere à ses enfans*.

II. *Descriptions des arts & métiers , faites ou approuvées par MM. de l'academie des sciences de Paris , avec figures en taille-douce. Nouvelle édition publiée avec des observations , & augmentée de tout ce qu'on a écrit de mieux sur ces matieres en Allemagne , en Angleterre , en Suisse , en Ita-*

lie. Par J. E. BERTRAND, professeur en belles-lettres à Neuchâtel, membre de l'académie des sciences de Munich. Tome III, contenant l'art du tanneur, du chamoiseur, du mégissier, du corroyeur, du parcheminier, de l'hongroyeur, du maroquinier, de travailler les cuirs dorés & argentés, du cordonnier, du paumier-raquetier & de la paume. In-4°. Neuchâtel, de l'imprimerie de la Société, Typogrophique, 1775.

Dix arts différens, mais analogues entre eux, rassemblés & décrits dans le volume que nous annonçons, suffiraient pour justifier ce que nous avons dit dans notre Journal précédent, du mérite de cette collection, de l'ordre que suit l'éditeur dans son travail, & de l'économie qui y préside. Tous ces arts ont pour objet les cuirs & les peaux. Placés à la suite les uns des autres, en commençant par ceux qui sont les plus nécessaires, les plus généralement utiles, ils se prêtent réciproquement des lumières, chacun d'eux en est mieux connu, & l'on peut voir en combien de manières & jusqu'à quel degré de perfection l'industrie humaine s'est exercée à cet égard. C'est à quoi l'on parvient plus sûrement encore, par la comparaison des procédés suivis chez divers peuples qui cultivent les mêmes arts, & qui excellent

plus ou moins dans quelque partie. Des con-
 naissances de ce genre ne peuvent trop se
 répandre, & appartiennent à tous les hom-
 mes. « La rivalité entre les nations, dit M.
 Bertrand, ferait autant & plus funeste que la
 défiance intéressée des ouvriers, si elle em-
 pêchait les différens peuples de se communi-
 quer réciproquement leurs découvertes, &
 de perfectionner leurs méthodes les unes par
 les autres. C'est le but que je me propose
 principalement dans cette édition. »

Mais pour empêcher que les arts ne res-
 tent toujours dans un état de médiocrité, du-
 quel des ouvriers peu instruits & guidés par
 la seule routine ne peuvent les faire sortir,
 il était nécessaire que des sçavans y portaient
 le flambeau de la physique; & fussent assez
 amis de l'humanité, pour préférer à des étu-
 des plus attrayantes l'examen de divers arts
 vils & abjects au premier coup-d'œil, & le
 soin d'entrer dans des détails propres à in-
 spirer le dégoût. Cette réflexion ne laissera au-
 cun doute sur le mérite du travail des gens
 de lettres qui consacrent leurs talens & leur
 loisir à un tel usage.

Pour ne pas nous écarter du plan que nous
 nous sommes fait dans l'extrait du second
 volume de cette collection, nous nous bor-
 nerons à donner une idée générale des dif-
 férens arts que celui-ci renferme, en nous

attachant principalement aux additions intéressantes qu'on y trouve; & à ce sujet nous observerons d'abord, que M. Bertrand, pour rendre son travail plus généralement utile, a cru devoir marquer quels mots en allemand répondent à ceux qui chez les Français expriment les divers procédés des arts & leur sont propres; en sorte que l'on aura une nomenclature des termes techniques pour les deux langues; ce qui n'est rien moins qu'indifférent pour les artistes, comme pour ceux qui les emploient.

I. Tanner un cuir, c'est lui ôter son humidité & sa graisse naturelle, augmenter la force de ses fibres & en rendre le tissu plus compact, ce qui se fait communément en employant de l'écorce de jeunes chênes. Ce mot est vraisemblablement pris de la langue allemande, dans laquelle *tanne* signifie un sapin, arbre dont l'écorce, de même que celle du pin, sert fort bien au même usage; ce qu'il paraît que l'on ne connaît pas en France. Les grands cuirs de bœuf, dont on fait des fouliers, sont le principal objet de cet art. On commence par les faire enfler, parce que cette opération dilate les parties, ouvre la substance du cuir que le tan pénètre alors. Il absorbe l'humidité qui s'y trouve, par sa stipicité; raffermi, consolide & lie les fibres du cuir à mesure qu'elles se dessèchent.

Les peaux que le boucher ne se propose pas de donner d'abord au tanneur, doivent être salées, pour prévenir une putréfaction qui les prive des parties mucilagineuses. Dans la chaux elles les perdent encore davantage, les fibres deviennent plus fines, & le cuir n'a plus de fermeté. De là vient que l'on déchire aisément une peau de veau d'Allemagne, ce qui serait impossible sur une peau anglaise.

Le sel ayant eu le tems de pénétrer le tissu des peaux, on les sèche. puis on les lave, & enfin on les met dans la chaux, ou l'on se sert de quelqu'autre des méthodes qui sont ici enseignées, pour en faire tomber le poil, les dégraisser & les gonfler. Ce n'est qu'après avoir éprouvé une fermentation, & perdu cette gomme naturelle qui les rendait incapables de soutenir l'humidité, qu'elles se trouvent dans l'état convenable pour être tannées ou apprêtées.

Le *tan* n'est autre chose qu'une poudre astringente & dessicative, dans laquelle on met un cuir pour y acquérir la force & la dureté nécessaires. Cette poudre est communément de l'écorce de chêne pilée. La sciure du même bois sert au même usage, & cette pratique a été annoncée comme une invention nouvelle qu'une société des sciences & des arts a récompensée par un prix. Comme

l'on consume dans les tanneries une immense quantité de cette écorce, il serait à souhaiter que l'on imitat les Anglais, chez qui tout le bois de chêne à brûler est auparavant écorcé, à l'exception de celui qui est destiné pour la cour. On a cherché à y suppléer à l'aide de diverses autres matières qui sont ici indiquées, de même que plusieurs plantes dont les branches, les fruits, les semences, & même les racines peuvent remplacer cette écorce : elles se trouvent désignées en latin & en allemand.

On connaît la réputation dont jouissent les tanneries anglaises. On y emploie l'eau d'écorce, & non l'écorce presque sèche, comme on le fait en France. "On prend dans ces tanneries, dit M. Bertrand, toutes les précautions nécessaires pour obtenir le plus beau cuir en tout genre, & ces précautions sont à la portée de tout le monde par-tout où il y a de bonnes peaux à travailler. Cependant tous les cuirs anglais ne sont pas également bons; celui de Londres ou de Southwarck vaut mieux que celui de Bristol. Les Anglais ont réussi pendant long-tems à tenir secrète leur méthode, pour se conserver une branche de commerce qui leur a procuré & leur procure encore des millions. Aujourd'hui le mystere est découvert, & l'on fabrique de bons cuirs dans divers pays de l'Eu-

rope. Ceux qui se fabriquent en Suede , l'emportent même sur ceux de Londres , en ce que l'on peut les employer à un plus grand nombre d'usages , & qu'ils ne prennent jamais l'eau. On en fait non - seulement des bottes , mais encore des culottes , des redingottes , des chapeaux de voyages , & d'autres meubles , impénétrables à la pluie , & , ce qui doit être bien observé , sans y prodiguer ; comme on le fait dans d'autres pays d'une façon si condamnable , le froment , l'orge & le seigle ; mais avec le seul secours de l'eau d'écorce que l'on fait aigrir. On vante beaucoup le cuir de Liege ; cela ne vient peut-être que de ce qu'il est mieux fabriqué que les autres.

M. de Lalande , à qui l'on doit cette description de l'art du tanneur , après avoir rassemblé plusieurs détails intéressans sur ce genre de fabrication , termine son ouvrage par rapporter les réglemens établis en France à ce sujet & en différens tems. Les statuts de la compagnie des tanneurs de Paris sont de l'an 1345 , & elle n'en a pas eu de plus récents. On apperçoit plusieurs droits sur les cuirs , ils ont été réduits à un seul par l'édit de 1759 , & l'on parle même de supprimer celui-ci , après avoir aboli une multitude de charges créées sur cette fabrication. Elle devrait naturellement s'exercer avec plus de

succès dans les pays où l'industrie n'éprouve pas de telles entraves. On l'a vu autrefois fleurir dans la ville de Neuchâtel en Suisse : il n'en est plus de même aujourd'hui ; celle de Bienne s'en est emparée. On ne peut trop s'occuper d'un art nécessaire & de nature à donner lieu à un très-grand commerce.

Nous finirons cette analyse succincte par une observation qui ne doit pas être omise. M. Bertrand a prévenu le public, dès le commencement de son travail, qu'il se réservait la liberté de retrancher dans les planches, toutes les figures inutiles ou répétées, afin de rendre cette édition moins coûteuse ; mais comme on pourrait craindre que cette économie ne fût poussée trop loin, il a cru devoir, & une fois pour toutes, rendre compte de celles qu'il a supprimées ici, & à la place desquelles il en a substitué d'autres nécessaires, tirées des planches du même art, & appliquées de manière à éviter cependant la confusion : travail assez pénible, mais très-intéressant pour les amateurs.

II. Nous dirons peu de choses de l'art du *shamoiseur*, à cause de son rapport avec celui du *tanneur* & quelques-uns de ceux qui suivent. L'usage des peaux est, ce semble, aussi ancien parmi les hommes que celui de s'habiller. On le retrouve dans tous les tems & chez tous les peuples. Les sauvages même
ne

ne laissent pas de travailler les peaux avec assez d'adresse. Or c'est l'art du chamoiseur qui fournit les plus chaudes, les plus douces & les plus moelleuses, & il en peut tirer de tous les animaux. Le nombre des chamois, étant trop petit pour les usages du-commerce, on travaille toutes sortes de peaux de la même manière que celles de cet animal, en se servant de la *chaux*, de l'*huile*, du *fouillage* & de la *fermentation*. On y destine principalement les peaux de bouc & de mouton. Le chamoiseur enlève leur graisse naturelle, trop compacte, trop sujette à putréfaction, trop dissoluble dans l'eau, & lui substitue une huile douce qui les pénètre, les adoucit & les garantit des changemens que peut causer la pluie ou l'humidité. Le fouillage qui se fait à l'aide d'un moulin, leur donne la souplesse nécessaire, & la fermentation unit intimement leurs fibres avec l'huile ajoutée. Les grandes peaux de bœuf que l'on travaille en *buffles*, & dont on fait les ceinturons & les baudriers, entrent aussi dans l'art du chamoiseur. Il est exercé avec succès dans plusieurs villes de la Suisse; mais on pourrait en pousser la fabrique avec d'autant plus d'avantage que les peaux y sont très-abondantes, & qu'on n'y paie aucuns droits.

III. Le *mégissier* est celui qui prépare les peaux blanches, avec la *chaux*, l'*alun*, le

sel, le confit ou fermentation, & la pâte. Cet art tient à celui du chamoiseur. En Allemagne & en Suisse, les mêmes ouvriers peuvent exercer l'un & l'autre. Le premier emploie de préférence les peaux d'agneaux & de chevreaux, dont on fait les tabliers, les gants & d'autres usages. Nous n'entrerons dans aucun détail au sujet des différentes opérations que doit faire un mégissier; mais, comme la qualité de l'eau qu'il emploie influe essentiellement sur la perfection de son travail, nous transcrivons ici une note importante de M. Bertrand à ce sujet. " Il est certain, dit-il, que l'eau douce est la meilleure dans tous les cas où il s'agit d'amollir & de produire quelque fermentation. Il serait donc nécessaire de connaître plus exactement les qualités physiques de l'eau, & examiner ces deux questions: 1°. Comment distinguera-t-on une eau douce d'une eau dure? 2°. Par quels moyens pourrait-on adoucir celle-ci? Au premier égard, il ne faut qu'en puiser dans un baquet un peu large; on y dissout ensuite un morceau de savon, comme si l'on voulait faire de l'eau de savon; plus il y aura de mousse ou d'écume, plus l'eau sera douce & propre à la fermentation. On trouvera pour l'ordinaire que les eaux de fontaine & de source sont plus dures, à moins qu'elles ne passent au-

près de quelqu'égout ou d'un tas de fumier. Lorsque ces eaux ont parcouru quelque espace considérable dans des canaux de bois, elles perdent beaucoup de leur dureté. L'eau des fleuves ou des rivières est d'ordinaire douce. Elle le devient encore davantage, si elle coule plus lentement, ou si elle reçoit les égouts d'un plus grand nombre d'habitations. Il en est de même des eaux stagnantes. En général, toute eau perd de sa dureté lorsqu'elle contracte un degré quelconque de corruption. C'est par-là même que la rivière des Gobelins est si douce, si propre à tant de manufactures différentes.

La nature change quelquefois la propriété de l'eau : de dure elle devient douce, & réciproquement. L'eau de pluie, originairement douce, devient dure en filtrant au travers des rochers pour former des sources. Cette même eau se radoucit quand elle a coulé dans une rivière, séjourné dans un lac ou dans un étang. Ici l'art peut, sans beaucoup de peine, imiter la nature. Il ne faut qu'un instant pour rendre dure l'eau la plus douce, en y mêlant un peu d'acide minéral. Au contraire, une eau dure, sortant d'un rocher ou puisée à la fontaine, s'adoucira bientôt, si vous l'exposez à la chaleur du soleil, & à l'action de l'air extérieur dans un vaisseau un peu large. Cette méthode est connue &

suivie en Angleterre. On voit près de Londres une teinturerie , où l'on ne peut avoir que l'eau d'une source assez profonde. Pour en corriger la crudité, on la tire du puits au moyen d'une pompe mise en mouvement par un cheval. L'espace dans lequel l'animal se meut, est un bâtiment quarré, dont la couverture est un grand réservoir de plomb, où l'on rassemble toute l'eau pompée, & d'où elle se distribue dans des canaux de plomb, que des robinets ouvrent & ferment à volonté. On a soin d'entretenir constamment le réservoir plein, & de cette manière l'eau acquiert la qualité qu'elle n'avait point au sortir de la source. Cette idée peut s'appliquer, suivant les circonstances, à tous les cas où il importerait de corriger la crudité de l'eau.

Nous ne pousserons pas plus loin pour le coup, l'examen du troisième volume de cette description des arts & métiers, & nous le terminerons par cette réflexion générale que nous fournit un écrivain célèbre. " Les arts tiennent tous aux sciences, attendent tout de celles-ci, & ne peuvent faire sans elles que des pas lents & chancelans. Il est donc nécessaire de mettre les arts sous les yeux des savans, pour être perfectionnés par leurs travaux. D'habiles gens, qui ne peuvent se donner la peine, ou qui n'ont pas le

loisir d'aller les étudier chez les artisans , les verront presque d'un coup-d'œil dans la description que l'on en donne , & feront par-là invités à travailler à leur perfection.

Au reste , il n'est pas inutile de dire que les cahiers de Paris *in-folio* , contenant les dix arts dont il est ici question , coûteront au prix courant chez les libraires , 42 livres , & que le troisieme volume qui les rassemble , purgés d'ailleurs de plusieurs inexactitudes que M. Bertrand corrige sans en avertir , & est orné de 21 planches bien gravées , peut être acquis pour 16 liv. 4 sols , le tout argent de France & au prix de la souscription.

III. *Histoire naturelle de la Suisse dans l'ancien monde , traduite de l'allemand de M. Grouner. Par M. le ministre DULON. Neuchâtel , 1776.*

L'AUTEUR de cet ouvrage curieux , sur-tout pour les Suisses , est déjà connu par plusieurs autres , par son histoire des glaciers de la Suisse & de la Savoie , & par plusieurs pieces couronnées par la société économique de Berne.

Il cherche à rendre raison dans cette dissertation , de l'origine des corps marins pétrifiés , qui se trouvent dans les montagnes de la Suisse , à toutes sortes de profondeurs.

Phénomene singulier, sans doute, que M. Bertrand avait déjà essayé, il y a long-tems, d'expliquer dans ses mémoires sur la structure intérieure de la terre. Ce savant avait proposé toutes les hypothèses imaginées, & il paraissait pencher pour celle d'un déluge universel, ou pour la supposition que la mer, à la création du monde, a couvert tout le globe, & qu'elle s'est retirée dans des bassins formés par le Créateur, par l'élévation des chaînes de montagnes, qui ont produit les vallons, les canaux des rivières & les lacs; ou enfin que ce globe a été construit au tems de la création, ou de la reconstruction exposée par Moïse, sur les débris d'un ancien monde détruit, après avoir subsisté auparavant.

M. Grouner, plus décisif, affirme qu'il n'est pas possible qu'un déluge soit la cause générale des changemens arrivés à notre globe, ni l'origine de toutes les dépouilles marines que nous y voyons en si grande quantité (*page 20 § 54, &c.*). Cependant dans la suite, il a recours à l'époque du déluge (*page 157, &c.*).

Quand on admettrait qu'il est des choses qui ne peuvent être expliquées que par la construction primitive du globe, que d'autres peuvent l'être par le déluge, qu'il y en a enfin dont il faut chercher la cause dans

les changemens successifs arrivés à la terre, par la retraite des mers, ou par leurs changemens de place, par l'écoulement des lacs, par les tremblemens de terre, &c. ce système plus probable pourrait mieux servir à expliquer toutes les parties des phénomènes, que la supposition que la Suisse a été un grand lac qui s'est écoulé par six ouvertures, & a laissé çà & là les dépôts, les couches & les corps étrangers que nous y voyons.

Si la Suisse était un grand lac, dont les eaux se sont écoulées peu à peu, pourquoi trouvons-nous des plantes marines, des coquillages marins, des restes d'animaux & de végétaux, qui ne vivent & ne végètent que dans l'océan? Il aurait donc fallu toujours dire que l'océan a couvert toute la Suisse, & s'est retiré peu à peu. Et quand il a couvert la Suisse, il a dû couvrir le reste de l'Europe.

D'ailleurs, l'auteur suppose qu'avec ce lac très-considérable & très-élevé, il existait cependant des montagnes du premier ordre, dans le sein desquelles on retrouve aussi des dépouilles & des dépôts, non des eaux d'un lac, mais des dépôts manifestes de l'océan, & des êtres qui n'ont pu vivre que dans les eaux de la mer, & de la grande mer.

Sans nous arrêter plus long-tems à la partie hypothétique de la dissertation du savant

auteur, dont le système, pris généralement, nous paraît renfermer des difficultés insolubles, nous observerons qu'il y a dans cet ouvrage une multitude de faits & de descriptions très-intéressantes.

La Suisse étant le pays le plus élevé de l'Europe, pourrait servir à en arroser la plus grande partie. Dans cette vue, la Providence y a plus rassemblé de lacs & de rivières, de réservoirs souterrains d'eau, & de sources, qu'en aucun autre endroit. On y compte plus de 130 lacs grands ou petits, une multitude de marais, des grands fleuves, des rivières en quantité, & on y voit des montagnes toujours couvertes de neiges, pour fournir à toutes ces sources intarissables.

L'auteur s'attache (*page 90 & suiv.*) à prouver que certaines pétrifications, comme de grandes huîtres marines, des cornes d'ammon monstrueuses, des petits coquillages fragiles, ne peuvent avoir été transportés par le bouleversement du déluge dans les lieux de la Suisse qu'il indique; & il en conclut que ce sont des animaux indigènes qui ont vécu, qui sont morts, & qui ont été pétrifiés dans les lieux de leur naissance. Jusques-là on peut admettre son raisonnement. Mais il tire ensuite une conséquence qui paraîtra un peu précipitée, quand il ajoute qu'il faut donc que la mer ait enveloppé long-tems

ces montagnes, & que ses eaux se soient écoulées peu à peu, à la longue, en laissant ces dépôts. Il aurait fallu démontrer auparavant, que toute autre supposition était impossible, ou moins probable; alors la sienne aurait acquis une grande vraisemblance. Ne peut-ce pas être l'effet des dépôts depuis la création, lorsque l'océan couvrait toute la terre? Ne peut-on pas supposer que ce sont les dépôts d'un ancien globe qui a été détruit & ensuite reconstruit, ainsi que nous l'expose Moïse? La terre était d'abord sans forme, couverte des eaux de l'océan. Le Créateur puissant l'arrangea telle que nous la voyons avec admiration. Ne pourrait-on pas enfin faire d'autres suppositions, non moins probables que celle du savant auteur?

Enfin l'auteur semble pencher à croire que ce lac qui occupait la Suisse, était un immense réservoir souterrain, rempli d'eau salée; que dans les tems du déluge, cette croûte a pu s'enfoncer, les eaux remonter & s'écouler ensuite, & après leur retraite, laisser à sec nos vallons, nos montagnes du second & du premier ordre, les dépôts de l'eau, & toutes ces traces de disruptions que nous voyons çà & là avec les couches & les lits, manifestement formés par les dépôts des eaux marines.

Ici se présente encore une difficulté; il

faudrait prouver que les végétaux, que les animaux marins, peuvent vivre dans des antres souterrains, remplis d'eau de mer, privés cependant en partie de la communication avec l'atmosphère extérieur, de l'influence immédiate du soleil sur l'eau, de la lumière, &c.

Concluons que l'homme est placé sur la terre pour étudier les faits, pour observer les phénomènes, pour contempler la nature, pour en admirer & en adorer le grand Auteur; mais qu'il n'a pas assez de lumières pour former des hypothèses certaines, ou des systèmes susceptibles de quelques démonstrations : car enfin les montagnes du pays de Hesse, les montagnes de Pologne, les Crapacs, celles de la Bohême, les montagnes de l'Amérique septentrionale, sont en gros semblables à celles de la Suisse; mêmes dépôts, mêmes couches, mêmes pétrifications de corps marins. Y a-t-il donc eu par-tout des lacs salés & souterrains, dont les voûtes se soient abymées, enfoncées tout-à-coup, & dont les eaux se soient écoulées ensuite?





S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 DE L'EUROPE.

I. *Relations du séminaire établi à Berlin, en faveur des jeunes gens qui se consacrent au saint ministère. Années 1771-1774.*

QUOIQ'IL ne soit pas marqué expressément dans l'affiche de ces feuilles volantes, pour quels aspirans au saint ministère le séminaire en question est destiné; les relations elles-mêmes font voir clairement qu'il s'agit d'une école de pasteurs à former pour le service des églises françaises, établies dans les états de S. M. Prussienne. On a publié des mémoires historiques de cette fondation, à l'occasion de leur jubilé en 1772, avec des sermons prononcés à ce sujet par MM. Erman, Ancillon, Pajon & Reclam.

Il y a long-tems que l'on a senti la difficulté qu'on avait de se procurer dans le pays les instructions nécessaires pour remplacer dignement les anciens pasteurs de ces

nombreuses & florissantes colonies de protestans Français, réunis dans ces heureux asyles, après leur cruelle dispersion. On a trouvé qu'à mesure que la moisson est devenue plus grande, le nombre des ouvriers s'est diminué; de sorte qu'on avait raison de prier le maître de la moisson, qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson. C'est aux métropoles de Geneve, de Lausanne & de Neuchâtel, qu'on a l'obligation d'avoir fourni d'excellens ministres de l'évangile à ces climats éloignés. Mais cette ressource ne parut plus suffisante. D'ailleurs, on ne pouvait ni exiger, ni attendre que ces églises helvétiques se privassent de leurs meilleurs sujets en faveur de ces églises étrangères. Elles auraient pu s'en excuser, comme les vierges sages de la parabole, lorsque les autres leur demandèrent de leur huile pour ne pas laisser éteindre leurs lampes. Il ne leur convenait pas de s'exposer à en manquer pour elles-mêmes.

Encore, quoique de nos jours, comme dans les tems passés, les plus grands prophètes ne soient pas d'ordinaire les plus accrédités dans leur patrie; comme ceux qui y sont les plus estimés, ne sont pas toujours les plus grands prophètes: on fait pourtant que dans les premiers siècles du christianisme, durant sa plus grande pureté, c'était

aux prêtres & aux ministres subalternes de chaque diocèse, qu'on en confiait l'épiscopat. C'étaient régulièrement les élèves les plus estimés des premiers évêques, qui devenaient leurs successeurs, dans l'église où ils avaient eux-mêmes reçu le baptême, & dont ils n'étaient point sortis depuis : en sorte que leur vie & leur capacité y étaient connues de tout le monde. Ils connaissaient de leur côté les troupeaux qu'ils devaient gouverner. Ayant servi depuis les basses classes, & fait leur noviciat sous la direction des anciens évêques, ils avaient reçu de leur bouche & par leur exemple, & la doctrine qu'ils devaient enseigner, & la discipline qu'ils avaient à observer. On était persuadé que le peuple ou le clergé devait avoir plus de confiance pour un conducteur qui leur était avantageusement connu depuis sa première éducation, & qui les connaissait à son tour, que pour un inconnu chargé de diriger un peuple inconnu.

Il est vrai que cette pratique si raisonnable de l'église primitive, ne s'est pas soutenue fort long-tems. Aussi n'est-ce pas une loi générale & perpétuelle, ni une règle absolument nécessaire, & qui ne souffre point d'exception. Cependant l'église française de Berlin avait de bonnes raisons de se rapprocher de cette ancienne observance le plus près qu'il lui était possible.

La vénérable compagnie des-pasteurs & des anciens, nous annonce donc avec une pieuse joie, que, soutenue par l'approbation du consistoire supérieur de S. M. & du consentement des chefs de famille, elle a eu la satisfaction de réaliser enfin le projet dont elle s'était occupée depuis plusieurs années, d'établir un séminaire en faveur des jeunes gens qui se consacrent au saint ministère, & auxquels on trouve les talens & les dispositions nécessaires pour y réussir.

C'est depuis l'été de 1770, que cet institut a eu lieu. Les séminaristes, qui la première année étaient au nombre de cinq, & dont le nombre doubla l'année suivante, mais dont on ne se propose pas d'admettre au-delà de douze (nombre qui a été rempli dès l'an 1773), ces séminaristes sont logés dans une même maison. Outre les leçons du college auxquelles ils assistent, & quelques leçons particulières établies en leur faveur, ils jouissent de l'avantage d'être soumis à une inspection suivie de leurs études, & dirigés par ceux à qui la compagnie a confié le soin de cet établissement. M. le pasteur & professeur Erman, logeant dans la maison même où le séminaire est placé, leur donne tous les instans dont il peut disposer, & il y a peu de jours où il ne passe au moins une heure au séminaire, pour revoir le travail des sé-

minaristes, & les faire travailler sous ses yeux.

Les autres directeurs du séminaire, trois pasteurs & quatre députés séculiers, tant de la vénérable compagnie que des chefs de famille, par les visites qu'ils font chacun à son tour dans le séminaire, y maintiennent le bon ordre, & y entretiennent l'émulation des jeunes gens qui y sont rassemblés. Des examens de chaque séminariste, faits par la direction en corps, ainsi que les deux examens publics que le consistoire fait chaque année en présence de tous les pasteurs, ne peuvent que produire le même effet.

Une des preuves les plus visibles de l'empressement louable avec lequel les églises de la capitale & celles qui sont répandues dans tous les états de S. M. concourent à favoriser la fondation de ce séminaire, & une marque précieuse de la bénédiction que Dieu daigne y répandre, c'est qu'on a déjà formé, pour l'usage des séminaristes, une bibliothèque de plus de 400 volumes, tant par des envois de livres en nature, que par des donations pécuniaires.

Il faut remarquer que ceux des séminaristes qui ne sont pas en état de payer pension, sont entretenus aux dépens de l'institut. Pour juger de leur conduite & les tenir en règle, par rapport aux mœurs comme par

rapport aux études, on oblige chaque séminariste de tenir un journal de l'emploi de toutes ses heures : il faut de plus que chacun ait un livret, où les professeurs & les régens du college rendent chaque semaine témoignage de sa conduite. A chaque assemblée de la direction, on revoit les cahiers de deux séminaristes. Deux fois par an il y a un examen public. Dans l'intervalle des assemblées de la direction, l'un des directeurs est chargé de faire la visite du séminaire aussi souvent qu'il le juge convenable.

On peut voir, dans les deux dernières relations que nous annonçons ici, le détail de divers arrangemens qui ont été faits pour diriger les études & la conduite des séminaristes d'une manière qui convienne à leur destination.

Nous remarquerons seulement encore ici, qu'en 1773 la compagnie du consistoire a engagé M. le candidat Hartwich à donner aux séminaristes des leçons pour la langue allemande (*).

Par un ordre de la cour, ceux des séminaristes qui jouissent *gratis*, en tout ou en

(*) Ce candidat ayant été appelé, en 1774, à la charge de pasteur, fut remplacé par les soins de M. le ministre de la cour, Noltenius, par M. Heynatz, régent du college de Berlin.

partie, du bénéfice de la fondation, ont, après leur première communion, remis à la compagnie du consistoire, un engagement signé de leur main, de servir les églises des états de S. M. préférablement à toutes autres, si Dieu leur fait la grace de parvenir au saint ministère.

Le 5 juillet 1773, l'anniversaire de la fondation du séminaire a été célébré par un discours sur 1. Tim. III. 1, que le séminariste Dantal prononça dans l'auditoire du collège en présence des directeurs, des pasteurs & d'une assez nombreuse assemblée, honorée par la présence de M. le Cointe, pasteur & conseiller du consistoire supérieur, respecté pour son ancienneté de ministère, comme doyen de tous les ecclésiastiques des états du roi.

Outre divers legs que l'institut reçut cette année, M. Chodowicki a fait don de trois mille exemplaires d'une estampe très-bien gravée, pour être collée au-devant des livres de la bibliothèque, en gratifiant en même tems la fondation, de la planche.

M. le pasteur Pajon a dédié aux élèves du séminaire, la traduction française qu'il a publiée des leçons de morale de feu M. Gellert.

L'anniversaire de la quatrième année de l'établissement du séminaire, fut célébré par un discours sur Ephes. IV. 11-13, que l'étu-

diant en philosophie François Remi prononça avec applaudissement, en présence d'un nombreux auditoire.

C'est aux élèves du séminaire de Berlin à en faire l'éloge. Ils ne manqueront pas de le faire, si, par la bénédiction de Dieu, l'effet répond à l'attente de ceux qui cultivent ces jeunes plantes. « Nous ne pouvons, disent-ils dans la dernière relation, que rendre aux élèves actuels de la fondation, un témoignage honorable de bonne conduite & d'application. Ils paraissent sentir vivement tout ce que leur situation a de favorable, & concourir avec un zèle louable aux vues qu'on se propose dans les arrangemens dont ils sont les objets. Depuis près de quatre ans que le séminaire est fondé, il a toujours suffi de faire entendre à ceux qui y ont été reçus, la voix de la raison & du devoir, pour leur inspirer des regrets lorsqu'il leur est arrivé de commettre quelque faute, & les rendre vigilans & circonspects à les éviter. Ce n'est pas sans fruit qu'on a jusqu'ici opposé cette voix à ce torrent de maximes frivoles & pernicieuses, à ce goût dangereux & presque dominant de dissipation & de plaisir, à cet esprit d'irrégularité & de dégoût pour tout ce qui s'appelle gêne & devoir, qui n'est que trop général, & dont les suites funestes se manifestent trop souvent. » Ce n'est pas que,

parmi les élèves de ce nouveau séminaire, on n'en ait point trouvé qui se ressentissent de la légéreté commune à leur âge, pour ne pas dire du péché originel & de la corruption du siècle. (*In verbis simus faciles.*)

Un jeune homme toujours bouillant dans ses caprices,

Est prompt à recevoir l'impression des vices ;

Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,

Rétif à la censure, & fou dans les plaisirs.

Les jeunes gens dévoués au ministère de la religion, ne sont pas plus privilégiés que d'autres. On ne le dissimule pas dans la relation pour l'année 1774. " Quelques-uns, dit le rapporteur, ont pu être éblouis & ébranlés par les maximes relâchées qu'ils ont entendu débiter sur ce sujet, & par l'espece d'étonnement qu'excite dans des esprits frivoles l'idée d'une jeunesse élevée simplement, dans l'habitude du travail, dans la crainte de Dieu & dans l'amour du devoir. Ils ont pu présumer assez d'eux-mêmes & de leur goût pour la vertu, pour croire que plus de liberté, plus de liaison avec la société, moins de gêne & de réserve pour des plaisirs en eux-mêmes innocens, ne préjudicieraient ni à leurs mœurs, ni au bien de leurs études. Mais en même tems que quel-

ques-uns d'entr'eux ont souscrit pleinement, & avec toutes les apparences de la plus intime conviction, à la force & à la sagesse des motifs qui ont dicté les regles de l'institut, les autres, peut-être avec quelque répugnance & sans penser absolument de même, ont cependant préféré les avantages attachés à leur situation présente, à ceux que la légèreté, l'inconstance, la faiblesse de la jeunesse, & peut-être plus que toute autre raison, des insinuations étrangères pouvaient leur faire entrevoir dans une autre situation. „ Ces séminaristes, auxquels le joug le plus doux pese encore, & ceux qui les gouvernent, pourraient profiter de l'excellente instruction que le pape Clément XIV de glorieuse mémoire, donna à l'un de ses amis devenu maître des novices, & que M. de Caraccioli a insérée dans l'histoire de ce pontife.

II. *Essai philosophique sur le monachisme.*
 Par M. L. Paris, 1776, un vol. in-12
 de 180 pages.

LE titre d'*essai philosophique* fait souvent aujourd'hui fermer un livre. C'est presque toujours l'annonce d'un bavardage métaphysique, & de quelques trivialités que l'on appelle *hardiesses*. Mais l'ouvrage agréable &

instructif que nous analysons , ne mérite point ce reproche. L'auteur a le talent d'égarer des sujets graves sans bouffonnerie , & d'étaler la philosophie sans cynisme. Ceux qui savent tout ce qu'on a dit & ce qu'on peut dire contre les moines (& le nombre en est grand) pourront ici tout à la fois rire & réfléchir.

L'auteur , dans son introduction , a réduit en trois lignes les argumens si répétés contre la vie monastique. " Moine , dit-il , vient du grec *μόνος* qui signifie seul. Ainsi un moine est un être dévoué à vivre dans la solitude. Le monachisme est donc directement contraire à la société. Cette fuite de ses semblables a été sanctifiée par le christianisme (mal entendu) , mais il n'en est pas l'époque. „

Le monachisme est aussi ancien que la société. Ceux qu'on appelle aujourd'hui du nom presque injurieux de *moine* , étaient dans l'antiquité les seuls philosophes des nations ; les brahmanes aux Indes , les prêtres en Egypte , les mages chez les Perses , les druides chez nos ancêtres , vivaient isolés du reste de la société.

L'auteur fait à ce sujet une observation frappante. Ces anachorettes ont été par - tout les premiers législateurs , les premiers médecins , les premiers poètes , enfin les premiers inventeurs de presque tous les arts. Mais

bientôt ils abuserent des arts même qu'ils avaient créés, pour accréditer des prestiges.

De là l'astrologie, le polythéisme, les oracles, le régime diététique poussé jusqu'à la frénésie, le renoncement aux passions & même aux instincts de la nature. On trouve chez les anciens, & nos religieux de Sept-Fonts, & nos moines mendiants; mais ce fanatisme très-rare & peu considéré n'acquiesce de la force & des disciples que chez les juifs & chez les chrétiens. Tout le monde connaît les récabites, les nazaréens, les esséniens: de ces originaux sont nées les copies innombrables qui forment aujourd'hui le *clergé régulier*.

L'auteur distingue trois époques dans l'histoire du monachisme, une en orient & deux en occident. Les Antoines, les Basiles fondèrent la première. La seconde s'honore d'avoir eu saint Benoît pour patriarche, & la troisième commence à saint François. "Chacune d'elles a un caractère propre, une sorte d'esprit par lequel on peut la désigner. Le goût du trouble, les tracasseries sanglantes & meurtrières, furent celui du monachisme grec. La jouissance des plus grandes richesses, le crédit, la puissance qui les donnent, furent, après l'exemple des plus brillantes vertus, l'apanage des bénédictins, des bernardins, &c. Enfin, un amour raffiné de la

pauvreté, un dévouement volontaire à l'indigence, avec une soumission sans réserve à la cour de Rome, & tous les effets qui pouvaient en résulter, sont les symptomes caractéristiques auxquels on peut reconnaître les religieux mendiants.

Après cette exposition, l'auteur donne les principes des institutions monastiques en orient. Il les trouve dans les écrits des peres, & dans les mœurs des premiers chrétiens; les uns prêchant un renoncement universel à toute propriété, & les autres sacrifiant la fortune & le monde à l'amour du repos & de la pauvreté. L'idée que la piété de ces siècles ordonnait de prendre d'un chrétien, était celle d'un être passif, uniquement occupé du ciel, & disposé à tout souffrir sur la terre. Les persécutions fortifierent ce renoncement. On vit les déserts & les cavernes d'Egypte, servir de retraite aux imaginations ardentes de ce climat. Les chrétiens s'y ensevelissaient pour braver leurs ennemis & macérer leurs corps. Bientôt leur nombre ne laissa plus de déserts. Des colonies d'hermites, d'anachorettes, de cénobites, enfin de moines, les remplirent; & la réunion de ces derniers leur donnant plus de poids, les monasteres devinrent les seuls asyles de ces nombreux déserteurs de la société.

Les idées de spiritualité, consacrées par les

regles des Basyles, des Pacômes, &c. leur inspirerent un genre de vie, dont l'auteur donne les détails. Macérations, supplices, abstinences, austérités affreuses autant que ridicules ; c'est dans l'échelle sainte de saint Jean Climaque, que l'on trouve la peinture de ces pieuses frénésies. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les fanatiques du Gange sont les mêmes que les saints martyrs de l'ancienne Egypte ; peut-être même les surpassent-ils, au moins dans l'engourdissement absolu des passions.

Un démon superbe, l'incontinence, était le grand persécuteur des solitaires chrétiens. Il paraît à l'anonyme, qu'une chasteté rigoureuse fut le grand principe de S. Jean Climaque, de S. Cyprien, de S. Athanase, de S. Ambroise. " Si l'on pense qu'Origene ne crut pouvoir assurer son repos dans ce monde, & son salut dans l'autre, qu'en imitant les pontifes de Cybele, & se flatta d'acquérir des droits certains à la vie éternelle par cette opération périlleuse, on sentira à quel point l'union des sexes était réprouvée par les anciens peres, & par les partisans zélés du monachisme, dont en effet rien ne combattait plus efficacement les vues. „ Sans se permettre des réflexions sur cette étrange morale, l'auteur ajoute que le relâchement paraît en avoir été prompt. Ce n'est pas un miracle, G

l'on pense à l'alliance paternelle que la raison & la nécessité avaient établie entre un directeur & les filles que la charité lui donnait.

Cette abjuration du premier penchant de la nature , s'étendait à tous les penchans naturels. Saint Jérôme exhorte les néophytes à *fouler aux pieds leurs propres peres*, s'ils s'opposent à leur vocation. L'anonyme, qui cite en entier ce passage révoltant, remarque que l'abominable Tullia, devenue l'exécration de la postérité, n'a rien dit de plus affreux. L'auteur décrit avec force le despotisme de ces instituteurs nommés *abbés*. L'obéissance la plus universelle était le premier vœu de leurs disciples; on en trouve ici la formule terminée par cette réflexion. " Soyons de bonne foi; avouons seulement que, s'il s'était trouvé un semblable passage dans les constitutions des moines modernes, dans celles des jésuites, par exemple, il n'y a point de conséquence qu'il ne fût permis d'en tirer. Cette assurance dans le péril, cette injonction d'exécuter les ordres d'un supérieur, sans se permettre même d'examiner si les choses commandées sont bonnes ou mauvaises, seraient susceptibles d'une bien effrayante interprétation. *Très-saint-pere*, disait Isidore à l'abbé d'un couvent de pénitens, *je me donne à vous pour vous être aussi soumis*

que le fer au forgeron. . . D'après ces principes, on ne doit pas être étonné qu'il se soit établi une jurisprudence encore plus étrange au sujet des moines, & qu'ils aient été placés au rang des esclaves. Peut-être même la tonfure n'a pas d'autre origine que cet esclavage dont elle était le symbole.

Si ces institutions sont étranges, l'émulation qu'on mit à s'y conformer, est plus étrange encore. "Chaque monastere mettait sa gloire à avoir des athletes qui fissent les plus prodigieux tours de force dans ce pénible & respectable jeu. Les traits qu'on en trouve ici, & qui sont trop longs pour nous y arrêter, sont tres-amusans par leur nature & par la narration piquante que s'en permet l'auteur. Il n'est pas moins décisif, en parlant des pieuses célibataires d'un autre sexe. "On parle, dit-il, d'une ville peuplée presque entiere de ces étranges habitans. Cassien, qui dit l'avoir vue, l'appelle le *miracle* de l'Egypte, & il a raison. On y comptait, à ce qu'il assure, dix mille vierges & vingt mille moines vivant ensemble; les uns dedans les murs, les autres dehors, & n'ayant entr'eux d'autre communication que celle des ames... Le seul bruit qu'on entendait dans cette retraite fortunée, était celui des soupirs de tant de cœurs enflammés de l'amour divin."

A ce prodige, il faut joindre ceux qu'opé-

raient ces héros du silence & de la retraite. L'anonyme cite les plus ridicules, & sans paraître imiter la manière dérisoire d'un écrivain célèbre dans ces matières, il a le même ton de plaisanterie. " Mais, ajoute-t-il, ce qui doit décréditer tous ces recueils d'apparitions & de miracles, c'est que S. Jean Climaque, dont l'ouvrage est un monument élevé à la gloire du monachisme, n'en cite pas un.

Après ces détails, l'auteur fait voir comment les cloîtrés se répandirent dans le monde en Asie, comment ils sollicitèrent des legs & des donations, comment ils *introduisirent ce système singulier qui fit des particuliers pauvres & des maisons riches.* Des loix favorables, des aumônes abondantes, leur réputation d'austérité & de vertu, les aiderent à surpasser en crédit, comme en richesses, le clergé séculier qui les avait soutenus. Dès lors plus de vertus; ils devinrent factieux, emportés, esclaves du fanatisme, & instrumens de toutes ses barbaries. Saint Cyrille massacre Hypatie. Saint Jean Chrysostôme, déployant en chaire la fureur la plus outrageuse contre l'impératrice Eudoxie, l'appella *Jesabel, Hérodiade*. Il ne fut qu'exilé. " Quelle était donc la douceur de ce gouvernement, où l'on se contentait de reléguer un prêtre féditieux, à qui par-

tout ailleurs on aurait ôté la vie dans les supplices? „ De cette âpreté de mœurs puisées dans les cloîtres, naquirent les disputes scandaleuses de l'église grecque. *On argumentait avec appareil, & les theses finissaient presque toujours par des émeutes.* Or, c'étaient des moines devenus prêtres, ou même évêques, qui donnaient le signal de ces dissensions. Ils se signalèrent sur-tout contre l'arianisme. Un nommé Barlaba, partisan zélé d'Eutychès, dit dans le concile d'Ephèse : *S'il y a quelqu'un ici qui soutienne les deux natures, il faut le couper en deux; & au concile de Chalcedoine, il réalisa la menace.*

Les querelles de l'arianisme armerent contre lui l'église d'occident. Les femmes furent frappées des vies miraculeuses des Antoinnes, des Pauls, des Hilarions. Elles choisirent des directeurs; mais cet exemple ne fut pas imité par les hommes, jusqu'au tems où S. Benoît ouvrit en Europe un asyle commun aux malheureux dégoûtés des tracasseries de la terre, & décidés à gagner le ciel sous les ordres absolus d'un abbé. L'anonyme regarde avec justice ce fondateur comme un des plus utiles bienfaiteurs du genre humain. C'est ce qu'il prouve par les circonstances où se trouvait alors l'Europe. La guerre, la peste, la famine, désolaient l'empire romain, successivement envahi & opprimé. S. Benoît, dans ce mo-

ment , ouvre des retraites à la faiblesse & à la misere. Le tableau du régime , des travaux agricoles , des défrichemens , des études continuées , des sciences cultivées , de l'ancienne littérature conservée , prodiges des colonies de S. Benoît , occupe ici le chapitre IX , qui est aussi intéressant que bien écrit.

Le suivant est l'histoire du relâchement universel des instituts monastiques en occident. Les moines retomberent , comme en orient , dans l'ignorance , l'intrigue , le fanatisme & les factions. De guerriers spirituels , ils devinrent soldats d'un abbé ambitieux ; ils ne furent plus que les boute-feux employés par la cour de Rome pour agiter les empires , soumettre les consciences , & réaliser son projet de domination universelle. Mais ce ne fut point aux riches bénédictins , aux supérieurs de Clugny , de Clervaux , de Citeaux , qu'elle adressa cette vocation. " Il fallait aux papes , des corps qui n'exigeassent rien pour le prix de leurs services , qui se recrutassent & s'entretinssent aux dépens des pays même où ils combattaient , & qui joignissent un zele désintéressé à un dévouement aveugle. . . Vint un homme adroit , dont l'institut était propre à remplir toutes ces conditions... Il fit d'une besace le plus assuré de tous les fonds. Il réalisa ce que l'imagination orientale a feint d'un manteau magique qui suffi-

fait à tous les besoins de ceux qui le portaient. Cet homme fut le fameux *S. François*. Il imagina d'établir des ordres dont la guerre fut le fondement, & de faire de la mendicité un état fixe. L'anonyme fait voir l'influence que cette institution eut dans l'Europe, les papes entretenant ces régimens de moines qui ne leur coûtaient que des bulles, leur donnant différens uniformes, mais à peu près les mêmes regles, & sur-tout le même esprit. C'est une remarque importante que, de tous les anciens souverains monastiques, il n'y en a pas un qui fasse son séjour en Italie. Les bénédictins, les bernardins, les clunistes, les prémontrés, enfin, tous les moines de la vieille roche, ont leurs supérieurs immédiats hors des états du pape. C'est le contraire des ordres mendiants: on donna à chaque chef le nom de général, pour l'avertir qu'il devait commander à des milices guerrières.

Comment s'accréditerent ces fondations ? Par des fraudes tantôt criminelles, tantôt ridicules ; par des visions, des miracles, de fausses reliques, &c. Les papes les tirèrent de la dépendance du clergé séculier; chaque cloître devint une forteresse, où la puissance du saint-siège pouvait braver les puissances ecclésiastiques & civiles. " Alors s'étendirent ces maximes terribles du pouvoir des papes sur

Le temporel, de la nécessité du feu contre des argumens indifférens, & de l'utilité des guerres de religion. Ainsi les moines mendians ouvrirent une nouvelle source par ou coula long-tems le sang humain, source mal fermée encore aujourd'hui, & que l'antiquité chrétienne n'avait pas connue. „ L'auteur a parfaitement déduit les moyens de ces étranges révolutions; il en compte trois principaux: 1°. le sacrifice absolu des volontés entre les mains du supérieur, qui faisait de chaque moine l'organe d'une puissance étrangère. 2°. L'usage de la parole, qui leur donnait un grand crédit parmi les peuples. 3°. L'administration des sacremens, qui les mettait à portée de pénétrer dans les consciences, & de les diriger. Ces abus sont développés avec sagacité dans cet écrit, dont la conclusion tend à rassurer sur les dangers des institutions monastiques. „ Tout est en paix autour d'eux: les matieres combustibles, dont la théologie scolastique armait autrefois tant de mains, reposent dans la poussière des bibliothèques. Un souverain mépris est l'accueil destiné à tout ce qui en conserve encore la moindre odeur. Les punitions sont prêtes pour quiconque oserait se hasarder à les tirer du tombeau, où on les a très-sagement ensevelies, &c. „

Il est difficile de méconnaître, en lisant

cet ouvrage , la main d'un avocat distingué , aussi célèbre par ses talens que par ses disgraces. Plus il écrit , plus on se convainc du caractère d'originalité qui s'est annoncé dans ses premières productions ; & ce mérite est grand autant que rare. Quand on est aussi fécond & aussi indépendant dans sa manière , on ne doit pas avoir besoin de recourir aux paradoxes. Ceux qui accusent M. L. de les rechercher avec affectation , le verront suivre ici les maximes reçues sur la matière qu'il a traitée. Cet écrit est plein d'esprit , d'agrément , de légèreté , & se fera mieux lire que l'immense compilation connue sous le titre d'histoire des ordres monastiques.





TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Mémoire sur l'acidum pingue, & l'air fixe, par un ecclésiastique de Montbéliard, adressé à M. M. amateur de la chymie. Suite.*

LA pierre calcaire avant sa cuisson est pesante, dure, sans goût, résistible à l'impression de l'athmosphère; & après avoir été soumise à l'action du feu, elle devient légère, fractile; d'un goût caustique, fusible. Ces différens changemens ne viennent-ils pas de ce que le feu a emporté les parties aqueuses qui cimentaient les autres principes formateurs de la pierre? La séparation de ces parties l'a rendu plus poreuse & par-là plus légère. De là son *goût acide*; parce que les acides s'étant purgés des parties qui émoussaient leurs pointes, se communiquent avec plus d'activité; de là sa *fractibilité*, parce que le ciment qui unissait toutes ses parties étant dissout, elle cede aisément à la moindre force; de là enfin, sa *fusibilité*, parce que l'humidité de l'athmos-

phere'est portée avec abondance, par le canal de l'air, dans les pores de la pierre, il fait effort pour prendre la place qu'elle occupait précédemment; & par un conflit violent avec les parties ignées qui sont encore en mouvement, elle excite sa dissolution & sa fugibilité.

La chaux exposée à l'air se fuse à proportion de l'humidité de l'atmosphère; dans un tems humide, elle se fuse plus promptement que dans un tems sec. Si l'on expose cette pierre calcaire dans une quantité suffisante d'eau, elle nous offre un phénomène différent; elle bout comme un pot exposé à l'ardeur d'un feu violent. Cette ébullition ne vient-elle pas de ce que l'air qui en remplissait les pores, étant dilaté promptement par les parties ignées, qui sont encore dans leur premier mouvement, fait des efforts violens pour évacuer la place qu'il occupait dans ce corps? Mais les parties ignées étant amorties, comme dans la chaux fusée, ne causent aucune ébullition sensible, si on la met dans l'eau comme la chaux vive (*). La conséquence de ces différens phénomènes, n'est-

(*) Pour connaître si une pierre fera bonne pour en faire de la chaux, versez dessus quelques gouttes d'eau-forte: s'il se fait une ébullition, elle sera très-bonne.

ce pas que l'air ne peut être un composé d'*acidum pingue* & d'eau, & que ces corps sont bien différens l'un de l'autre ? Car si l'air était un composé d'eau, la pierre calcaire ne devrait présenter aucun phénomène semblable dans sa fusion. Mettez un vase sous la cloche de la machine de Magdebourg, & à côté deux morceaux de chaux vive, ôtez-en tout le fluide que vous pourrez, & ensuite faites en sorte de transporter une de ces pierres calcaires dans l'eau du vase ; la chaux se dissoudra sans ébullition violente : rendez ensuite l'air dans son état précédent, portez l'autre morceau de chaux dans le même vase ; vous verrez qu'il se fuera avec une forte ébullition. Cette expérience est trop parlante, pour y insister plus long-tems.

Je ne disconviens pas, monsieur, qu'il ne se trouve dans l'athmosphère, une abondante quantité de ces différentes matières ; mais elles sont entièrement étrangères à l'air fixe, & ce sont elles qui sont ce que nous appellons l'*air grossier*. Ces matières sont les vapeurs & les exhalaisons qui sortent des hommes, des animaux, des plantes, de la surface des eaux, & du sein de la terre, & qui y sont soutenues par les loix que le sage Créateur leur a prescrites. Ces matières servent de nourriture à une infinité de mouches qui, à leur tour, deviennent la pâ-

ture de certains oiseaux. Cependant c'est dans ce fluide chargé de ces différentes matières, que se meuvent toutes les créatures vivantes, qui les aspirent avec ce fluide, afin de rafraîchir & de conserver le sang contre les attaques de la corruption.

Moins cet air est chargé de ces matières étrangères, plus il est pur; plus au contraire il en est imprégné, plus il est malsain. Sur les côtes d'Afrique, & particulièrement dans le royaume de Juda, suivant les observations de Bosman, l'air est souvent chargé d'exhalaisons si malignes que les habitans du pays, & sur-tout les Européens, sont exposés à des maladies dangereuses, comme aux fièvres chaudes, à la dysenterie & au mal de vers. Quoique ce pays soit entre le quatrième & le cinquième degré de latitude septentrionale, ces maladies ne sont point attribuées à la chaleur du soleil, mais aux vapeurs malignes de l'atmosphère. On a observé, du tems de ce voyageur, que la rosée qui tombait le matin sur le tillac de son vaisseau, si elle n'était séchée promptement par le soleil, donnait naissance à toutes sortes de reptiles, comme des grenouilles, des crapauds, & même des serpens. Ces vapeurs étant humées par l'aspiration, & s'infinuant dans le corps, ne peuvent qu'y corrompre la masse du sang, & emporter par-là

en peu de jours ceux qui sont exposés à leur influence pestilentielle. Aussi, pour s'en préserver, on a reconnu qu'il faut s'enfermer soigneusement dans sa chambre, & ne sortir à l'air, que lorsque le soleil a absorbé ces vapeurs (*). Ne serait-ce pas aussi dans les mauvaises vapeurs qu'on devrait chercher la cause de ces dissenteries qu'on ressent sur la fin de la canicule, sur-tout parmi les campagnards qui, dans cette saison, s'exposent à toute l'influence de la rosée? Peut-être qu'on s'en convaincrail, si on ramassait de cette rosée dans une phiole, & si on l'exposait à une chaleur tempérée, qui pourrait présenter quelque phénomène inattendu.

Ne peut-on pas également expliquer par-là, pourquoi dans les grandes chaleurs de l'été on ressent une lassitude de membres, & une suffocation violente? C'est parce que l'eau est chargée d'une grande abondance d'exhalaisons qui interrompent subitement la circulation du sang, & qui se jettent avec trop de précipitation sur nos poumons, ce qui produit cet effet incommode. Aussi la fraîcheur est à peine venue, que ces exhalaisons & ces vapeurs se condensent & tombent en rosée, ou s'élevent dans la région supérieure; & l'air étant ainsi purifié, se

(*) Histoire générale des voyages, tome XIV.

porte avec plus d'aifance dans nos poumons, & facilite par-là la refpiration. Van-Helmont, par fon gâs dont l'étimologie eft plutôt hallandaife & de là allemande que flamaude, n'a voulu marquer autre chofe que la nature de notre fluide qui, bien qu'il ne foit pas élément conftituant, eft pourtant élément confervant, puifqu'il n'y a point de corps qu'il n'ambie & qu'il ne pénètre en même tems. Qu'eft-ce qui conferve le poiffon vivant dans l'eau ? Eft-ce l'*acidum pingue* joint à l'eau, ou l'air ?

Mettez un vafe plein d'eau fous la cloche de la machine pneumatique, quelques coups de piston exciteront fur la furface, de petites bulles qui indiqueront, eft-ce l'*acidum pingue*, ou l'évacuation de l'air fixe ? Mais encore un coup de piston, le poiffon vient fur l'eau, couché fur le dos. Et pourquoi ? N'eft-ce pas parce que l'air, qui fervait à le conferver en équilibre avec le volume d'eau, a acquis une trop grande dilatation, pour pouvoir faire fes fonctions précédentes ? Si c'étoit l'*acidum pingue* joint à l'eau qui fait l'air, l'eau du vafe devrait avoir acquis une diminution fenfible, & s'être attachée abondamment aux parois de la cloche, ou bien s'être précipitée au fond du récipient, ou bien enfin, avoir donné quelques marques fenfibles de fon évacuation. Mais, puifqu'on n'obferve

nulle part aucune marque de ces conditions, ne doit-on pas conclure que l'air ne peut être un composé d'*acidum pingue* & d'eau? Je fais que vous pourriez me repliquer que, si l'air pénètre tous les corps, il doit s'insinuer par les pores de la cloche, pour remplacer celui qu'on évacue à coups de piston, & conserver le poisson vivant. Mais, monsieur, vous savez que nous ne connaissons que la surface des corps; & leurs pores étant, suivant Muschembroeck, placés par couches différentes, l'air est obligé de faire trop de détours, pour passer d'un pore à l'autre, afin de s'insinuer dans la cloche, en proportion à celui qui en est extrait. Cela n'empêche pas qu'il ne s'y en insinue, mais un volume bien insuffisant pour égaler celui qu'on en a extrait; & le poisson restera toujours sur l'eau, comme à l'agonie, pendant tout le tems qu'on ne lui rendra pas le même volume d'air que celui qu'on lui a enlevé.

L'incertitude des physiciens anglais, sur la nature de notre fluide, ne décide rien sur sa non-existence: au contraire, il n'y en a aucun qui n'en reconnaisse l'actualité. S'ils ne s'accordent pas ensemble sur le goût qu'ils lui découvrent, en prétendant les uns qu'il est d'un goût acide, & les autres d'un goût contraire, pourquoi conclure de ces différens sentimens sa non-existence? N'est-

se pas supposer ce à quoi ils n'ont jamais pensé? Pour moi, si j'ai à me décider sur le goût de l'air fixe, c'est que je ne crains pas d'avancer qu'il n'en a aucun; car il ne faut pas confondre la chose même avec ses qualités particulières. Ceux qui prétendent que l'air fixe est *acide*, n'ont égard qu'à l'acide prédominant, qu'ils ont trouvé pour résultat de leurs observations. Il n'est pas surprenant qu'en Angleterre l'air soit d'un goût acide, parce que les vapeurs marines, & les exhalaïsons minérales, qui montent de la mer, des mines & des tourbieres, étant chargées de quantité d'acides, ne peuvent que rendre ce fluide d'un goût acide. Ne pourrait-ce pas aussi être une des principales causes de l'humeur sombre & mélancolique de cette nation? L'air ne reçoit de goût que suivant la nature des matieres dont il est chargé; car ceux qui l'ont trouvé d'un goût doux, ce sont ceux dont les expériences ont donné pour résultat, une prédomination de parties huileuses. C'est pour cela que, pour faire des expériences sur la nature de l'air, il est très-nécessaire de faire attention au lieu où on se rencontre; car l'air sera différent, si on fait l'expérience sur les bords de la mer, dans un lieu marécageux, sur des minieres, sur des hauteurs, &c. Les expériences faites dans ces différens endroits, & combinées

entr'elles , répandraient un grand jour sur ce fluide contesté. Ainsi l'on pourra dire que l'air est gras ou huileux , &c. suivant les différentes particules dont les expériences le trouveront chargé. De là l'air inflammable , l'air mophitique , &c. Soyez persuadé , monsieur , que ce sera la loi suivant laquelle nous examinerons les expériences que vous nous faites espérer de M. Lavoisier ; & en attendant qu'elles me convainquent de mon erreur , vous me permettrez d'y persévérer , puisque ni vos raisons , ni la théorie reçue n'ont pu jusqu'ici m'en desabuser. Mais avançons. Vous savez que les acides & les huiles sont anti-scorbutiques. Les chairs imprégnées d'acides , se conservent contre les attaques de la corruption , & toute sorte de volaille se conserve de même plus d'un an , si on la plonge dans un tonneau de beurre fondu. Pourrait - on conserver ces chairs , en les exposant à l'acide & à la graisse de l'atmosphère ? La corruption qui se manifesterait bientôt , ne nous en ferait - elle pas également concevoir un affreux dédain ? On conserve de même une bouteille pleine de liqueur , en remplissant le collet d'huile d'amandes ; & un vin tiré à la longue , ne perdra rien de son gas , si l'on infuse dans le tonneau suffisamment d'huile pour couvrir toute la superficie ; au lieu qu'une bou-

teille de vin de Champagne le perd aussi facilement qu'une bouteille de petit vin perd le sien, si elles sont débouchées. Vous prétendez sur cela, que si l'air fixe existe, il doit faire le même effet que le bouchon, parce qu'il doit remplir exactement le col des bouteilles, & arrêter par-là l'évaporation du gas. Si cet effet ne répond pas à votre conséquence, c'est que, comme l'eau, dans quelque état qu'on la suppose, n'est jamais pure, l'air, dans quelque état qu'on le suppose, ne peut jamais être envisagé comme entièrement dégagé de toute matière étrangère. Ces matières dont il est constamment imprégné, s'insinuent dans la liqueur, y portent avec eux les principes de la corruption; & d'un autre côté, le gas cherche toujours à se porter vers son centre, comme les corps pesans se portent vers le leur. S'il n'arrive pas la même chose aux bouteilles où l'on a répandu de l'huile, n'est-ce pas parce que les huiles arrêtent l'introduction des corps étrangers à travers leurs pores, avec l'air, & les retiennent sur leur surface, tellement qu'ils ne peuvent communiquer à la liqueur aucun principe de corruption? Si l'eau de Seltzer de M. Raulin, naturelle, s'est évaporée aussi facilement que son eau artificielle, cette évaporation ne vient-elle pas de ce que les matières hétérogènes dont l'air

fixe était abondamment rempli, se sont insinuées avec précipitation dans ses vases & ont excité l'évaporation du gas? Cela est si vrai, qu'une liqueur exposée dans un lieu où il y a moins de matieres étrangères, s'évapore beaucoup plus lentement que si elle était exposée au plein air, ou à toute l'influence de l'athmosphere. Enfin la prétendue décomposition de l'air pour la calcination des métaux, n'est autre chose que la séparation des matieres étrangères, d'avec l'air fixe, puisque l'eau, l'acide & le *pingue*, &c. sont des corps qui lui sont étrangers; & ce sont ces corps qu'il faut faire évaporer, pour calciner les métaux. L'air fixe est toujours le même, dans quelque'état qu'on le suppose, pris abstractivement.

Je m'arrête ici, persuadé que les observations que je viens de faire suffisent pour vous adoucir contre le système de l'air fixe, & pour vous porter à reconnaître qu'il n'est nullement en contradiction avec celui de l'*acidum pingue*. Peut-être, monsieur, qu'en y réfléchissant un peu mûrement, vous reconnaîtrez que M. Roux n'a pas tout le tort de son côté, & que ce n'est pas sans raison qu'il a pris le parti de l'air fixe, puisqu'il voyait, contre l'expérience, que tout le monde l'abandonnait pour suivre aveuglément celui de l'*acidum pingue*.

J'ai encore quelques autres observations à faire sur certaines propositions de votre même mémoire, qui me paraissent trop hasardées; mais comme je me suis étendu dans le mien au-delà même des bornes, je les réserverai pour un suivant. J'ai l'honneur d'être, &c.

II. *Lettre aux éditeurs, sur les effets salutaires de l'aimant.*

Vous ne pensiez pas, messieurs, en faisant connaître l'année dernière par votre Journal, les effets salutaires de l'aimant sur le corps humain, observés à Vienne, que vous débitiez des fables, ou des faits constatés par d'imbécilles témoins. C'est pourtant ce qu'il en faut croire, si l'on ajoute foi à la lettre d'un anonyme, insérée dans la gazette de commerce, N^o. 11, 1776, du 6 février.

Comme je ne suis point de ceux qui nient les effets de ce nouveau remède, j'ai cru devoir détruire les impressions de cette lettre, par les motifs & les moyens que vous verrez dans celle-ci, que je vous prie d'insérer dans votre Journal, s'ils vous paraissent prépondérans ainsi qu'à moi.

Je commencerai par laver M. Mesmer de l'imputation fautive que lui fait l'anonyme, d'avoir accrédité ce remède par des faits de

son invention. Il ne connaissait pas sans doute l'écrit de M. Hell, célèbre astronome de S. M. I. & R. inféré dans la gazette de Schaffhouse du 18 janvier 1775, qui seul était si propre à arrêter sa plume. Ce savant faisant part de ce qu'il a vu, pour rectifier le récit d'un homme trop épris du merveilleux, cite la guérison de plusieurs maladies de nerfs par la vertu de l'aimant : *Vertu*, dit-il, *dont M. Mesmer & d'autres médecins d'ici, aussi bien que moi-même, avons vu l'efficace.* Prenez, monsieur, le N^o. 14 de la gazette universelle de littérature, imprimée aux Deux-Ponts en 1775; vous y lirez que le correspondant à Vienne assure qu'il a été témoin de ces guérisons merveilleuses qui continuent sans interruption. Voyez aussi dans le nouveau Mercure savant d'Altona, 1775, M. Unzer annonçant que *M. Mesmer lui ayant fait parvenir différens aimans artificiels, façonnés de manière à pouvoir être appliqués commodément aux différentes parties du corps, il s'en est servi avec un succès qui a surpassé son attente.* Il a mis au jour des observations à ce sujet dans ce Mercure, qui confirment la doctrine de ce dernier sur l'existence d'un fluide magnétique dans le corps humain, & sa méthode curative par l'aimant artificiel, de communication & de renforcement; méthode dont j'ai senti les

bons effets. Aussi est-ce autant la reconnaissance que l'esprit de vérité & l'humanité, qui ont produit cette lettre. Ajoutez, monsieur, ceux que M. Décemet, médecin de Paris, a insérés dans le Journal politique de M. Linguet, 1775, N^o. 20 ; & vous verrez, par la conformité des effets observés, que M. Mesmer mérite les remerciemens, plutôt que les sarcasmes de l'anonyme, sur-tout pour avoir poussé cette partie de l'art de guérir, bien plus avant que ne l'a fait M. Décemet, pour les maladies nerveuses, les crampes, les palpitations, les vapeurs, les douleurs rhumatismales, &c.

Voici encore quelques effets de l'aimant, qui me sont propres, & qui doivent éveiller l'attention des médecins sur ce remède singulier.

Je suis âgé de quarante-six ans, perclus depuis cinq entièrement des extrémités inférieures, & en bute aux inconvéniens du défaut complet d'exercice, parmi lesquels le froid des pieds, jambes & cuisses m'était si incommode les hivers précédens, que j'étais obligé de réchauffer fréquemment, non-seulement mes pieds, mais encore mes jambes, par le chauffe-pied, en faisant étendre mes jambes dessus. Les effets de l'aimant observés à Vienne, que je vis annoncés dans les gazettes de Schaffhouse & de littérature, me

donnerent l'espérance de réchauffer ces parties par ce moyen. J'en écrivis à M. Mesmer qui me donna, avec la plus honnête franchise, toute instruction à ce sujet, & me communiqua la méthode par laquelle il a opéré des effets si incroyables (sur-tout à l'anonyme), dans les maladies nerveuses. Le froid me fit sentir ses effets dès la fin de septembre dernier ; j'y étais sensible au commencement d'octobre, au point de me couvrir autant que dans le plus fort de l'hiver précédent. C'est alors que je m'appliquai des piéces d'acier aimantées sous les piéds & ailleurs.

Il en a résulté que non-seulement mes piéds, malgré l'hiver rigoureux & mon impotence, n'ont point eu besoin de chauffe-piéds, pas même une seule fois ; mais encore mes jambes, mes cuisses & tout mon corps ont été réchauffés à un point très-satisfaisant. Les fonctions stomacales & intestinales sont devenues meilleures. Je digere mieux, & n'ai plus besoin d'aloès, dont je ne pouvais me passer depuis sept à huit ans pour aller du ventre.

J'ai senti la goutte (qui est la première cause de mon impotence) au pouce du piédroit pendant trois mois ; ce qui ne m'était arrivé depuis vingt ans que je l'apperçois, que pendant cinq à six jours à chaque fois. Je n'ai point eu de fièvres, soit nerveuses,

soit d'accès, comme les hivers précédens; J'en ai éprouvé des effets avantageux jusque sur un principe âcre qui se déposait depuis deux ans sur mes mains avec beaucoup de prurit, & depuis plus de vingt sur mes avant-bras par intervalles: il a fort diminué & presque disparu. Enfin j'ai passé, par le moyen des aimans, un hiver beaucoup plus heureux que les deux précédens, ayant lieu de l'attendre beaucoup plus mauvais; & j'en continue l'usage avec confiance.

Je viens d'obtenir entr'autres un succès frappant, sur la femme d'un ouvrier de la monnaie, nommé Cramer, atteinte depuis dix ans de grampes très-douloureuses à l'estomac.

Quoique cette lettre soit longue, je n'y ai indiqué que sommairement les effets que j'ai éprouvés de l'aimant. J'ai voulu réfuter les assertions de l'anonyme, tenir les médecins en réserve, contribuer autant qu'il est en moi au bien des malades, & enrichir l'art de guérir d'un remède efficace dans des maux où les secours connus jusqu'à ce jour sont si souvent inutiles. Je me développerai plus au long dans un autre écrit, si-tôt que ma santé me le permettra. En attendant, j'ai l'honneur d'être, &c. DEHARBU, chir. docteur en méd. &c.

Geneve, ce 5 février 1776.

III.

III. *Dialogue.*

MERCURE, MINOS, DIDON.

Mercure. Voici, Minos, une ombre qui m'ayant vu dans l'Elysée, m'a prié de la conduire vers vous; pour vous demander justice.

Minos. Eh ! comment-on des injustices dans l'Elysée ? Quelle est donc cette ombre ?

Mercure. C'est Didon, cette célèbre reine de Carthage.

Minos. J'aurais bien dû la reconnaître à son air vénérable ; mais il y a tant de siècles qu'elle a passé ici, & il vient à moi chaque jour une si grande foule d'ombres, qu'il n'est pas surprenant que d'abord je ne me la sois point rappelée. Eh bien, Didon, de quoi & de qui vous plaignez-vous ?

Didon. De Virgile.

Minos. Quoi ! de Virgile, ce poète si fameux, au point d'être regardé généralement comme le prince des poètes latins ? En quoi donc se ferait-il oublié envers vous ? Vous plaindriez-vous peut-être de je ne fais quel anacronisme de quelques siècles d'antiquité de trop ?

Didon. O Minos ! j'aurais honte de me plaindre d'une telle niaiserie. Je fais que de tout tems les poètes, comme les peintres,

ont été en possession de feindre, & d'altérer la vérité historique (*); quoique, pour le dire en passant, je ne fais si cela va tant bien, vu la confusion que cette licence doit nécessairement jeter dans l'histoire. Mais j'ai à me plaindre de tout ce qu'il y a de plus grave; c'est d'avoir été calomniée par Virgile de la manière la plus sensible à une personne de mon sexe.

Minos. Calomniée? Voilà vraiment quelque chose de bien grave. Et quelle est donc cette calomnie?

Didon. Vous n'ignorez pas sans doute, Minos, qu'après que Pigmalion mon frère eut impitoyablement massacré mon tendre époux Sichée, redoutant sa fureur, je me vis réduite à prendre la fuite, & me retirai sur les côtes de la Libie avec un certain nombre de Tyriens, qui touchés de ma douleur, voulurent bien m'y accompagner, & partager avec moi ma triste destinée: que là, de concert avec eux, je fondai la ville de Carthage, & que trouvant en moi quelques qualités qu'ils regardaient comme rares à mon sexe, ils me nommerent leur reine; ce qui m'engagea à leur donner des loix & à pour-

(*) . . . *Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.*

HORAT.

voir à tout ce que je jugeai nécessaire au bien de cette république naissante : que Jarbas , roi de Gétulie , m'ayant recherchée en mariage , je voulus rester fidelle aux manes de Sichée mon cher époux , & que je refusai de lui donner la main ; ce qui l'irrita au point de me menacer moi & mon peuple d'une sanglante guerre : que , ne me sentant pas assez forte pour lui faire face , je crus qu'il n'y avait pas d'autre moyen de pourvoir tout à la fois au salut de mon peuple , & à ma fidélité conjugale à mon cher époux Sichée , que de me donner la mort ; ce qui m'a attiré les éloges de tous les historiens qui ont daigné en parler. Mais qu'a fait Virgile ? Au mépris de toute la vérité de mon histoire , & de la bonne réputation que je m'étais acquise , il m'a traduite dans un poème très-célebre , à ce qu'on dit , comme une franche lubrique , qui me suis abandonnée à Enée dans je ne fais quelle caverne , à Enée que je ne vis jamais , puisqu'il est mort , dit-on , quelques siècles avant ma naissance : après quoi , foulant aux pieds toute décence & en amoureuse effrénée , je courais , dit-il , après lui publiquement dans les rues. Ensuite ayant appris qu'il voulait partir secrètement & me quitter , j'employai tout à tout , pour le retenir , tout ce que la plus violente passion peut suggérer , sollicitations ,

conjurations , reproches des plus amers, accompagnés d'injures. Finalement, le voyant actuellement en mer, je me poignardai de désespoir, après avoir vomi contre lui & tout son monde, les plus terribles imprécations. Et quoique Virgile semble d'abord présenter ce qui se passa dans la caverne, comme un mariage réel & qui n'avait rien de honteux, dans la suite, sur les reproches que je faisais, dit-il, à Enée de vouloir m'abandonner, il lui met dans la bouche cette belle réponse, faite à moi-même en face, que s'il a joui de moi, ce n'a jamais été dans l'intention de m'épouser.

Minos. Si tout cela est ainsi, Virgile est assurément coupable au-delà de toute expression. Mais, Didon, n'êtes-vous point peut-être mal informée? Ne trouvez donc pas mauvais qu'en juge intègre & circonfpect, j'interroge là-dessus Mercure, afin de m'assurer parfaitement de la vérité de cette affaire. Mercure, vous avez entendu tout l'exposé de Didon : qu'en est-il? Etes-vous bien instruit de tout cela?

Mercure. Parfaitement, & je puis vous assurer, Minos, que Didon ne vous a rien dit qui ne soit dans la plus exacte vérité. Ce poème de Virgile est répandu par toute la terre; les éditions & même les traductions s'en multiplient de plus en plus, & tout ce

qu'il y a de gens d'esprit s'empresſent à le lire, & lui donnent les plus grands éloges.

Minos. Mais comment ſe peut-il, Didon, que vous ayez attendu ſi long-tems à m'en informer, & à m'en porter vos plaintes? Car ſi j'euffe ſu tout cela en ſon tems, & quand Virgile eſt deſcendu dans ces bas lieux, certainement, malgré ſa grande réputation, je ne l'aurais pas ainſi introduit de plein faut dans l'Elyſée, & ſans qu'il vous eût demandé ſolemnellement & très-humblement pardon d'un procédé ſi atroce, & qu'il eût fait tout ce qui étoit en ſon pouvoir, pour effacer & anéantir les funeſtes idées qu'il avait données de vous.

Didon. Hélas, Minos, je n'ai appris tout cela que depuis peu de jours! Quand vous eûtes la bonté de m'introduire dans l'Elyſée, mon plus grand emprefſement fut d'y joindre mon cher Sichée, & d'en faire ma compagnie ordinaire, avec celle de quelques autres ombres de mon goût & de mon caractère; & nous avons toujours ainſi vécu fort éloignés du ſéjour de Virgile & de tous ſes admirateurs; tellement que c'eſt même par une eſpèce de haſard que j'ai appris tout cela par quelqu'ombre nouvellement deſcendue dans ces bas lieux.

Minos. Eh bien, Didon, retournez dans l'Elyſée. J'eſpere, Mercure, que vous vou-

drez bien l'y accompagner. Dès que vous y ferez arrivés, convoquez solennellement tout ce qu'il y a de plus distingué parmi les ombres; sur-tout qu'Auguste, Mécène, Horace, & tous ces autres contemporains & admirateurs de Virgile ne manquent pas de s'y trouver; & qu'en leur présence, Virgile se jette aux pieds de Didon, lui témoigne ses sinceres regrets de s'être ainsi oublié envers elle, & lui en demande très-humblement pardon. Je pense trop bien du caractère de Virgile, pour douter qu'il ne s'acquitte avec plaisir & de tout son cœur d'un devoir si indispensable. Et quant à vous, Didon, j'espere aussi que vous ferez voir à toute l'assemblée qu'il n'est pas moins essentiel à une grande ame telle que la vôtre, de savoir pardonner les plus sensibles offenses, que d'être aussi fidele que vous l'avez été à l'amour d'un tendre époux, & que de vous immoler comme vous l'avez fait pour le salut de tous vos sujets.

Didon. Je ne puis assez, Minos, vous témoigner toute ma reconnaissance pour l'intérêt que vous prenez à ma réputation & à mon bonheur, de même que pour la bonté que vous avez de me remettre mon devoir devant les yeux. A cet égard, vous aurez lieu d'être satisfait. Mais, Minos, oserai-je encore vous exposer un de mes chagrins ?

Minos. Parlez librement. Je dois vous écouter , & je le fais très-volontiers.

Didon. Par un effet de vos bontés , Minos , mon honneur va être rétabli dans l'Elysée ; mais je n'en ferai pas moins déshonorée sur la terre. Mercure vous a très-bien dit que ce poëme de Virgile y est répandu de tous côtés , & que tout ce qu'il y a de gens d'esprit le lisent & lui donnent les plus grands éloges. Je me dis bien à la vérité, que quand on est descendu dans ces lieux , on devrait peu s'embarasser du jugement des mortels qui sont encore sur la terre. Mais, faiblesse ou non , je vous avoue que je ne puis obtenir de moi d'y être tout-à-fait insensible.

Minos. A cela encore , Didon , il y aura remède , & il est juste de vous satisfaire. Je prie Mercure de repasser ici à son retour de l'Elysée, pour m'apprendre comment Virgile se fera acquitté de son devoir. Puis , avant que de remonter à l'Olympe , il se fera sûrement un plaisir de publier sur la terre la réparation solennelle que Virgile aura faite à votre honneur ; & par son habileté & sa grande influence sur tout ce qui se fait là-haut , il fera en sorte que cela soit inséré dans toutes les nouvelles éditions de ce fatal poëme de Virgile.

Mercur. Oui, Didon , je vous le promets.

Didon. Me voilà pleinement satisfaite. Il

ne me reste qu'à vous rendre graces à l'un & à l'autre de vos bontés , qui surpassent tout ce que j'aurais osé m'en promettre.

Second dialogue , suite du précédent.

MINOS , MERCURE.

Minos. Quoi , Mercure , vous voilà déjà de retour ? Croyez que vous êtes expéditif.

Mercure. Il faut bien justifier les ailes dont il a plû aux poètes de m'équiper.

Minos. Eh bien , comment s'est passée cette affaire entre Didon & Virgile ?

Mercure. A merveille ; & je me fais un vrai plaisir , Minos , de vous en rendre compte. Dès que l'assemblée a été formée , Virgile , qui avait eu vent de ce dont il serait question , n'a pas plutôt entrevu Didon , que , sans attendre que je lui notifiassé vos ordres , il est venu se jeter à ses pieds. Didon , de son côté , s'est empressée de le relever , lui mettant la main sur la bouche , le dispensant de toute excuse , & l'assurant que , n'étant la décence due à son sexe , elle l'embrasserait volontiers , pour lui témoigner le plaisir qu'elle se faisait de pouvoir désormais oublier entièrement tout ce qui l'avait blessée dans son poème , Virgile , le cœur attendri & les larmes aux yeux , l'a suppliée de vouloir pourtant écouter ce qui pouvait un peu l'excuser dans son esprit ; qu'il pouvait lui protester

sincèrement qu'il avait parfaitement ignoré sa véritable histoire ; qu'il avait regardé le nom de Didon comme un de ces noms fabuleux , dont un poète peut disposer à son gré , & que toute son intention en cela n'avait été que d'insinuer une secrète origine de l'aliénation de Carthage d'avec Rome , & des terribles guerres qui en avaient été la suite. Puis , s'adressant à Auguste , il lui reprocha vivement de n'avoir pas jeté son poème au feu , comme il l'en avait prié par son testament , moins à cause des imperfections qui s'y trouvaient , que sur-tout à cause de ce qu'il y avait d'injurieux à la mémoire de Didon. Aussi-tôt Auguste a prié Didon d'écouter avec une bonté digne de sa grande ame , la protestation sincère qu'il lui faisait d'avoir ignoré de même sa véritable histoire , & de n'avoir envisagé le nom de Didon que sur le même pied que Virgile venait de le lui dire. Mécène , Horace & nombre d'autres , par acclamation , lui firent la même protestation , & tous ensemble lui témoignèrent leur reconnaissance , de vouloir bien ainsi pardonner à Virgile & à eux tous , une injure atroce , si leur ignorance ne les excusait pas en quelque sorte. Ensuite ils la prièrent de vouloir bien les honorer quelquefois de sa présence & de celle de Sichée son cher époux ; que dans l'Elysée la différence

des sexes , des langues & des nations n'avait plus lieu , & qu'elle trouverait parmi eux des Grecs & des Romains pèle-mêle , dont le commerce ne lui serait sûrement pas désagréable ; d'autant plus que plusieurs avaient quelque conformité de sort & de caractère avec elle ; tels qu'un *Codrus* , un *Zalencus* , un *Licurgue* , une *Lucrece* , un *Curtius* , un *Mucius Scevola* , un *Socrate* , un *Virginus* avec sa fille *Virginie* , un *Caton* & sa fille *Porcie* , une *Arrie* , un *Séneque* & sa femme *Pauline* , dont ils lui firent l'histoire de tous en peu de mots.

Minos. Et Didon comment a-t-elle reçu tout cela ?

Mercur. Avec remerciemens & d'une manière digne de sa belle ame , les assurant qu'elle ne tarderait pas à se prévaloir de leurs obligeantes invitations , & qu'elle s'en réjouissait déjà d'avance.

Minos. Je ne puis vous exprimer , *Mercur*, la joie que je ressens , en apprenant tout ce que vous venez de me raconter. N'admirerons-nous pas ici tous deux , je ne fais quelle secrète & divine sagesse qui dirige les choses humaines , en ce que d'un mal réel en soi , il en résulte souvent un bien de beaucoup supérieur à ce mal ? Mais nous nous entretiendrons là-dessus une autre fois plus à loisir : je ne veux pas vous retarder dans la

commission dont vous vous êtes chargé, de rendre public sur la terre tout ce qui vient de se passer entre Didon & Virgile.

IV. *Sésostris.*

Vous le savez, chaque homme a son génie
 Pour l'éclairer & pour guider ses pas
 Dans les sentiers de cette courte vie.
 A nos regards il ne se montre pas,
 Mais en secret il nous tient compagnie.
 On fait aussi qu'ils étaient autrefois
 Plus familiers que dans l'âge où nous sommes.
 Ils conversaient, vivaient avec les hommes
 En bons amis, sur-tout avec les rois.
 Près de Memphis, sur la rive féconde
 Qu'en tous les tems sous des palmiers fleuris,
 Le dieu du Nil embellit de son onde,
 Un soir au frais le jeune Sésostris
 Se promenait loin de ses favoris,
 Avec son ange, & lui disait : mon maître,
 Me voilà roi ; j'ai dans le fond du cœur
 Un vrai desir de mériter de l'être.
 Comment m'y prendre ? Alors son directeur
 Dit, avançons vers ce grand labyrinthe,
 Dont Osiris fonda la belle enceinte,

Vous l'apprendrez. . . Docile à ses avis ,
 Le prince y vole. Il voit dans le parvis ,
 Deux déités d'espece différente :
 L'une paraît une beauté touchante ! ,
 Au doux sourire , aux regards enchanteurs ,
 Languissamment couchée entre des fleurs ,
 D'amours badins , de graces entourée ,
 Et de plaisirs encor toute enivrée.
 Loin derriere elle , étaient trois assistans ,
 Secs , décharnés , pâles & chancelans.
 Le roi demande à son guide fidelle ,
 Quelle est la nymphe , & si tendre , & si belle ?
 Que font là ces vilaines gens ?
 Son compagnon lui répondit : mon prince ,
 Ignorez-vous quelle est cette beauté ?
 A votre cour , à la ville , en province ,
 Chacun l'adore ; & c'est la volupté.
 Les trois vilains qui vous font tant de peine ,
 Marchent souvent après leur souveraine :
 C'est le dégoût , l'ennui , le repentir ,
 Spectres hideux , vieux enfans du plaisir.
 L'Egyptien fut affligé d'entendre
 De ce propos la triste vérité.
 Ami , dit-il , veuillez aussi m'apprendre
 Quelle est plus loin cette autre déité ,

Qui me paraît moins facile & moins tendre ,
Mais dont l'air noble & la sérénité
Me plait assez. Je vois à son côté
Un sceptre d'or , une sphere , une épée ,
Une balance. Elle tient dans sa main
Des manuscrits , dont elle est occupée.
Tout l'ornement qui pare son beau sein ,
Est un égide. Un temple magnifique
S'ouvre à sa voix , tout brillant de clarté ;
Sur le fronton de l'auguste portique ,
Je lis ces mots , à l'immortalité !
Y puis-je entrer ? . . L'entreprise est pénible ,
Repartit l'ange ; on a souvent tenté
D'y parvenir , mais on s'est rebuté.
Cette beauté qui paraît peu sensible ,
Cette beauté qui fixe les regards ,
Fille du ciel , mere de tous les arts ,
Sur-tout de l'art de gouverner la terre ,
D'être un héros , soit en paix , soit en guerre ,
C'est la sagesse ; & ce noble séjour
Qu'on vient d'ouvrir , c'est celui de la gloire.
Le bien qu'on fait , y vit dans la mémoire :
Votre beau nom peut y briller un jour.
Décidez-vous entre ces deux déesses ;
Vous ne pouvez les servir à la fois.

Le jeune roi lui dit : j'ai fait mon choix ,
 Ce que j'ai vu doit régler mes tendresses ,
 D'autres voudront les unir toutes deux ;
 L'une un moment pourra me rendre heureux ,
 L'autre par moi peut rendre heureux le monde.
 A la première , avec un air galant ,
 Il applique deux baisers en passant ;
 Mais il donna son cœur à la seconde.

V. *Extrait d'une lettre aux éditeurs. De
 Paris, le 5 mars 1776.*

QUELS éclats de rire, messieurs, à la tragédie de *Loredan*, dont je vous ai annoncé la représentation ! Cette pièce infortunée est tombée à son début, & d'une manière fort gaie. On n'a cependant jamais mis en drame un sujet plus noir. C'est un jugement, c'est une exécution criminelle selon les formes usitées dans les tribunaux. Rien n'était épargné pour faire l'illusion la plus complète : tout l'appareil de la chambre criminelle, les robes rouges, le greffier, la sellette, y étaient exactement observés. Mais de quoi riait-on, direz-vous ? De la mauvaise diction de la pièce & de quelques incidens assez plaisans. Les acteurs ayant été interrompus par les huées du parterre, & le silence ayant enfin

succédé, le premier vers que dit *le Kain* à son confident, étoit celui-ci :

Cette chute effroyable . . . imprévue.

Allusion faite aussi-tôt du vers au fort de la piece, & le parterre & les loges à rire démesurément. L'auteur est M. de Fontanelle, connu par *la Vestale*, qu'il a donnée précédemment à ce même théâtre. C'est un homme d'esprit; mais cette faculté productrice ne suffit pas pour faire une bonne tragédie.

Le faux Lord, opéra-comique, la musique d'un nommé Chartrain, est tombée ces jours derniers, sans nulle pitié. L'auteur y travaillait depuis trois ans. Le beau fruit de ses peines ! L'ennui semblait avoir composé les paroles & la musique.

Des courses de chevaux, des paris ruineux, des postillons anglais, sont actuellement les joies des personnes de distinction. Les femmes sont perdues, si cela gagne & se foutient. Cette grande affaire des courses est dans toutes les têtes, & dans les jambes aussi. Il y a eu en dernier lieu l'appareil d'une course à pied au jardin du Luxembourg. Les athlètes étoient de la première qualité. Comment vous peindre les efforts & le triomphe des combattans ? Nous renouvelons drôlement le tems des Grecs & des Romains.

Les préparatifs d'une fête magnifique chez

la demoiselle Guimar, actrice de l'opéra, ont occupé pendant un mois tous les galans desocouverts de Paris. Cette fête consistait en un spectacle, un souper, un bal, un jeu, un coucher peut-être. Les plus jolies filles de théâtre & du monde devaient en faire les honneurs : rien n'était plus décent. La souscription était de cinq louis par tête, & faite sous le nom de la demoiselle *du Thé*, princesse de la dépravation plus célèbre qu'une princesse du sang. Le jour de la fête venu, le commandant du guet arrive à six heures du soir chez la demoiselle Guimar, & lui signifie un ordre du roi, de ne recevoir personne chez elle. On n'a jamais vu un pareil découragement, un pareil abandon. Un jour vuide, un jour perdu ! On a crié à la perte de la liberté. C'était en effet le moment, ou jamais. Le carême & la présence d'un prince ont donné lieu, dit-on, à la défense du roi.

Au milieu de ce fracas de frivolités, quel bon ouvrage que celui que je viens de lire ! *Le commerce & le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, par l'abbé de Condillac. Tous ceux qui ont paru sur cette matière, n'ont fait que balbutier auprès de celui-ci. Son système n'est pas celui des économistes, il en approche cependant en de certaines circonstances.

VI. *Prospectus d'un dictionnaire universel raisonné de médecine, contenant l'anatomie, la physiologie, &c. & l'histoire littéraire relative à ces sciences. Ouvrage tiré de l'Encyclopédie d'Yverdon, augmenté & amélioré par des auteurs célèbres dans ce genre. Proposé par souscription.*

LA médecine est sans contredit, de toutes les sciences; celle qui soulage le genre humain dans ses plus grandes souffrances. Pour peu qu'on ait éprouvé de maladies, on sentira l'intérêt infini que l'on trouve à découvrir un bon médecin : les maux auxquels on l'oppose, sont réels ; ils ne tirent pas, comme la privation des biens de la fortune, leur importance d'une convention de société ou des besoins factices. Chez tous les peuples, dans tous les âges, une maladie accable l'homme ; elle lui rend les richesses inutiles, les plaisirs insipides, & les honneurs superflus, soit qu'elle tourmente l'homme par des douleurs cruelles, soit qu'elle agite le sang dans les fièvres, ou qu'elle nous terrasse par des inquiétudes. Le soulagement que la médecine nous procure, ajoute à notre bonheur plus que ne sauraient le faire les forces réunies de tous les arts. La médiocrité de la fortune ne rend pas malheureux ; les richesses sont

peu nécessaires à notre bien-être ; les emplois & les charges ôtent peut-être plus à notre tranquillité, qu'elles n'ajoutent à notre bonheur. Un homme qui sent une pierre arrêtée dans l'urethre ou dans l'uretere, une femme qu'un cancer dévore, donneraient l'univers, s'ils le possédaient, pour être délivrés des tourmens qu'ils endurent.

Mais si la médecine est amie de l'humanité, elle n'offre ses faveurs que par le ministère d'un homme qu'il n'est pas aisé de former. Pour donner à un mortel le digne caractère d'un vrai médecin, il faut réunir bien des arts, bien des connaissances, bien des qualités. Nous devons connaître la machine dont nous réparons les dérangemens : l'anatomie, qui seule a occupé la vie d'un Albinus, d'un Haller, d'un Morgagni, doit nous prêter sa lumière. La connaissance des parties qui sont affectées dans les différentes maladies, doit se tirer, d'un côté, de la dissection des corps de ceux qui ont succombé à ces maux ; & de l'autre, d'une observation attentive des changemens extérieurs, qui sont les effets essentiels de chaque mal. Une seule de ces branches de la médecine a mis Hippocrate au nombre des bienfaiteurs du genre humain.

Il y a plus ; il faut connaître les véritables effets de chaque aliment & de chaque plante,

chacun des nombreux médicamens que l'art a ajoutés à la nature. La botanique & la chymie nous enseignent l'effet que nous pouvons attendre de chaque instrument de l'art : sciences immenses par elles-mêmes, & dont une seule peut employer la vie la plus longue & la plus active. L'art d'opposer des secours assurés à chaque mal, & de le corriger par la diete, par les médicamens, par des évacuations, suppose la connaissance de tous les arts que nous venons de nommer ; lui-même fait un art particulier, qui ne s'apprend que par une expérience éclairée.

On a écrit immensément sur l'art admirable de guérir, & le seul catalogue des ouvrages de médecine formerait plusieurs volumes *in-folio*. L'on comprend que, parmi tant de livres, il s'en trouve un nombre prodigieux dont la lecture, bien loin d'être utile à celui qui cultive la médecine, lui serait plus préjudiciable qu'avantageuse. La plupart des auteurs qui ont écrit de la médecine, se sont servilement copiés ; d'autres n'ont écrit que d'après leurs conjectures ; peu ont su consulter la nature, parce que peu en ont connu le langage, & par-là ils ont été incapables de la faire connaître dans leurs ouvrages. Plusieurs se sont trop livrés à un système adopté, sans consulter assez l'expérience. Ils n'ont même quelquefois vu

dans les épreuves, que ce qui favorisait leur système, & rarement ce qui y était contraire. Cependant, comme il importe beaucoup à celui qui veut entreprendre le traitement d'une maladie, de pouvoir consulter l'auteur qui en a le mieux traité, divers auteurs se sont occupés d'abord à faire connaître les livres qu'il convient de lire pour acquérir des connaissances sur tel ou tel objet de la médecine; mais ces auteurs dont ils conseillent la lecture, sont si nombreux, d'un si grand prix, & l'on a tant de peine à se les procurer, que le soin qu'ils ont pris de les faire connaître, devient pour le moins superflu. D'ailleurs, quand même on aurait tous ces ouvrages, comment pourrait-on choisir dans le moment celui qu'il convient de consulter dans un cas urgent?

Toutes ces difficultés ont fait imaginer les dictionnaires: on en a d'abord publié sur les termes de l'art; & leur utilité ayant été généralement reconnue, on s'est avisé de composer de ces dictionnaires sur les différentes branches de l'art de guérir. On a publié en différens tems des dictionnaires d'anatomie, de chirurgie, de chymie, de pharmacie, &c. qu'on a dans la suite réunis en un seul ouvrage; mais ces dictionnaires particuliers sont d'une utilité très-bornée. Les parties de la médecine ne sont pas divisées en essen-

tiellement qu'on puisse les séparer en autant de dictionnaires particuliers. Il faudrait souvent consulter tous les dictionnaires pour trouver un seul article. James, médecin anglais, ayant senti tous ces inconvéniens, crut devoir composer un dictionnaire universel de médecine. Ce projet fait honneur à sa mémoire; mais il l'a si mal rempli, que son ouvrage, bien loin d'avoir été utile à ceux qui cultivent l'art de guérir, leur a été très-préjudiciable. James semble avoir puisé à dessein dans les plus mauvaises sources; il a rempli son dictionnaire de discussions physiologiques, de remarques sur les étymologies des mots grecs ou arabes, adoptés en médecine; la partie chirurgicale y est très-mal traitée, & la pratique de la médecine a été très-négligée dans ce dictionnaire. D'ailleurs, tout le monde fait que, pour composer cet ouvrage, on s'est contenté d'en réunir une douzaine d'autres qu'on a fait réimprimer. Or, comme il n'y a point de traité général sur une partie, où il n'y ait plus ou moins de fautes, des points de vue tronqués, faibles, il en résulte un assemblage qui réunit tous les défauts des livres qui ont été réimprimés.

Il y a près de 40 ans que le dictionnaire de James parut; mais que de découvertes n'a-t-on pas faites depuis! combien d'excel-

lens mémoires les académies n'ont-elles pas produits sur toutes les branches de la médecine ! combien de traités particuliers n'a-t-on pas publiés depuis cette époque ! Personne n'ignore que l'anatomie a été poussée depuis peu à son dernier période ; que la chymie a pour ainsi dire changé de face , tant elle a été enrichie de découvertes importantes ; mais aucune des branches de la médecine , quelque grands progrès qu'elle ait faits , n'a été poussée aussi loin que la chirurgie. Avec quelle dextérité ne fait-on pas aujourd'hui des opérations qu'on n'eût osé entreprendre il y a peu de tems ? Quand on compare les écrits des chirurgiens modernes avec ceux des anciens , on serait tenté de croire que la chirurgie est une science nouvelle.

Tous ces motifs nous ont fait sentir la nécessité d'un nouveau dictionnaire qui réunît les avantages de celui de James & qui n'en eût pas les défauts ; qui contiât un précis des travaux des anciens sur chaque point de la médecine , & un extrait des découvertes faites dans les derniers tems.

Dans ce dessein j'ai fait extraire du grand dictionnaire encyclopédique d'Yverdon , par le célèbre M. Haller , tout ce qu'on y trouve de complet relativement à la médecine. Et quoique ce travail eût déjà mérité les éloges

des plus grands connoisseurs, j'ai cru devoir engager les auteurs qui avaient travaillé à ce grand dictionnaire, de revoir les divers articles qu'ils avaient fournis; d'y ajouter ce qu'ils trouveraient convenable & d'y retrancher ce qu'ils trouveraient de superflu. Mes soins pour ce dictionnaire se sont étendus plus loin. j'ai réclamé le secours des plus célèbres personnages qui cultivent aujourd'hui la médecine ou quelque une de ses branches avec tant de succès. MM. Lieutaud, Gaubius & Portal nous ont fourni divers articles qui intéressent essentiellement la médecine pratique. Nous devons à M. Spielmann, ce célèbre médecin de Strasbourg, qui s'est acquis une estime générale, des observations importantes sur la matière médicale. MM. Pott & Macquer nous ont donné des mémoires essentiels sur la chymie & sur la pharmacie. La partie chirurgicale a été enrichie de plusieurs découvertes de MM. Louis & Schmucker; & l'anatomie & la physiologie ont été revues, corrigées & augmentées par M. Haller. C'est encore à ce grand homme que nous devons la révision de tout cet ouvrage: comme il en a senti l'utilité, il n'a pas balancé de consacrer son tems à rendre ce grand ouvrage plus complet.

Avec de tels secours dirigés sur un plan méthodique, nous nous flattons d'enrichir

la médecine d'un ouvrage qui lui manque essentiellement. On n'y trouvera pas à la vérité des recherches critiques & très-longues, ni des détails sur les diverses opinions qui ont infecté la médecine en divers tems. On s'est plus occupé à composer un ouvrage utile qu'un ouvrage savant. En effet, qu'importe à un praticien qu'un remède lui vienne des Grecs ou des Arabes; que le mal vénérien soit venu de l'Amérique, ou qu'il ait pris naissance en Europe; que la circulation du sang ait été connue des anciens, ou qu'elle ait été découverte par Paolo Sarpi, par Acquapendente, ou par Harvée?

Toutes les discussions de ce genre sont plus curieuses qu'utiles, & ne doivent trouver place que dans des traités particuliers d'anatomie ou de physiologie. On souhaite trouver, dans un dictionnaire de médecine, des descriptions exactes des maladies, tant pour ce qui concerne leurs signes, leur siège, leurs causes, leurs différens termes, que pour ce qui regarde leur traitement. Le volume d'ailleurs d'un traité érudit de la médecine, serait immense. Une partie de la pathologie, l'anatomie pratique est devenue entre les mains du savant M. Morgagni, un ouvrage de deux volumes *in-folio*. Et quelle serait l'immensité du nôtre, s'il était travaillé sur un plan analogue! Il n'y a qu'à ré-

fléchir sur l'étendue de chacune des branches de l'art de guérir, pour sentir la nécessité d'un ordre précis & laconique pour un dictionnaire de médecine.

L'anatomie doit être regardée comme la base de la médecine & de la chirurgie, & elle a fait de si grands progrès dans ce siècle, qu'il y a une différence plus grande entre les ouvrages de nos savans modernes à ceux de Bartholin & de Bidloo, de Diemerbroeck, qu'il n'y en a de ceux de ces anatomistes à ceux de Galien. On peut, pour se convaincre de cette vérité, consulter le premier & le cinquiesme volume de l'histoire de l'anatomie de M. Portal. Que de moyens n'a-t-on pas imaginés pour découvrir la structure de nos organes ! Tantôt on s'est occupé à inventer de nouveaux instrumens, & tantôt à perfectionner ceux des anciens. Nous voyons aujourd'hui, à la faveur de nos excellens microscopes, des parties dont on n'aurait pas pu soupçonner l'existence autrefois. Avec quel art ne disseque-t-on pas les nerfs ! Avec quelle industrie ne fouille-t-on pas dans le tissu des parties les plus subtiles du corps humain ! Les anciens auraient-ils pu concevoir la possibilité de décrire les vaisseaux sanguins avec tant d'art & de détail que le fait M. Haller ? Quelle différence n'y a-t-il pas entre les traités des muscles de Vesale,

& de ces traités qu'on a regardés comme des chefs-d'œuvre de l'art, avec celui de M. Albinus? Trouve-t-on dans les anciens une description du cœur aussi exacte que celle que M. Senac en a donnée? Ont-ils aussi bien décrit la vessie que l'a fait M. Lieutaud; l'œil, comme Zinn; l'oreille, comme Valsava; la matrice, comme M. Hunter; la rate, comme M. de la Sone; les reins, comme MM. Ferrein & Bertin? On fait tous les jours des découvertes essentielles en anatomie. MM. Meckel & Monro ont découvert un système complet de vaisseaux lymphatiques. Enfin, M. Portal vient de fixer nos idées sur la position naturelle de divers viscères dans les sujets de divers âges. On a réuni l'anatomie comparée avec celle de l'homme: & combien de découvertes en ce genre ne devons-nous pas à MM. de Buffon & d'Aubenton, à M. Cowper, &c! On avait, il y a peu d'années, les plus grandes difficultés pour disséquer les cadavres humains; mais aujourd'hui les obstacles sont levés; la raison, éclairée par l'observation, a dissipé les préjugés: les hôpitaux fournissent les cadavres nécessaires aux principales universités de l'Europe, & les chaires d'anatomie sont supérieurement remplies & se multiplient de jour en jour. En un mot, on ne peut qu'admirer les progrès rapides que l'anatomie a

faits dans ces derniers tems : on les comprendra facilement, quand on prendra la peine de comparer les articles d'anatomie de notre dictionnaire avec ceux de ce genre du dictionnaire de James.

La physiologie, qui est l'anatomie animée, a été éclairée de nos jours par la chymie, qui a analysé les humeurs du corps animal, & qui y a découvert les élémens des parties que la nature emploie pour opérer ses plus importantes fonctions. Le physiologiste a profité de ces premières découvertes, & les a substituées aux fictions & aux hypothèses absurdes dont les ouvrages de ce genre étaient surchargés. On a multiplié les expériences sur les animaux vivans, & leur résultat a été très-utile à l'avancement de la physiologie. Les disputes qui sont survenues, ont fixé l'attention des savans, & la lumière est sortie du choc des opinions. On s'est délivré d'une multitude d'erreurs & de théories qui n'étaient fondées que sur l'imagination de quelques médecins, & la vérité a pris la place de toutes ces fictions.

On a découvert une partie des ressorts, si simples & si faciles, par lesquels la nature fait produire tant de mouvemens diversifiés, nécessaires à notre conservation, à notre bien-être & même à nos plaisirs. La carrière n'est à la vérité qu'ouverte ; il y a bien des

parties de la physiologie , sur lesquelles les expériences nous manquent ; notre ouvrage donnera toujours ce que le travail réuni de plusieurs savans , de différentes nations , a découvert de plus solide & de plus utile.

On ne peut assez admirer les travaux que M. Haller a faits en ce genre. Avec quelle industrie & quelle sagacité n'a-t-il pas multiplié les expériences pour découvrir les fonctions des organes les plus essentiels à la conservation de notre individu ! Il est le premier qui ait fixé nos idées sur la sensibilité des nerfs & sur l'irritabilité des fibres musculieuses : il nous a appris que les membranes , les tendons & les ligamens étaient insensibles : il a développé le mécanisme de la circulation , des sécrétions¹, de la conception & de l'accroissement de diverses parties de l'embryon , avec tant de génie , de sagacité & d'exactitude , qu'il semble avoir pris la nature sur le fait. C'est l'auteur de tant d'importantes découvertes , qui a bien voulu se charger de la partie physiologique & anatomique de cet ouvrage.

Cependant , quoique l'on ait fait de grands progrès dans ce siècle , dans la recherche des causes des fonctions animales , il est à présumer que l'on en fera encore de plus rapides , lorsqu'on pourra appliquer à l'homme les découvertes que l'on a faites & que l'on

fait tous les jours sur les animaux ; lorsqu'on aura tiré parti des observations intéressantes que l'on a multipliées sur les effets de l'électricité. Ne pourra-t-on pas quelque jour appliquer à la théorie du mouvement musculaire , les connaissances que l'on a sur les mouvemens de la torpille , &c ? Mais les observations devant être recueillies avec soin , vérifiées & augmentées , avant qu'on puisse entreprendre de les rapprocher , & d'en déduire des conséquences , nous ne devons donc pas nous hâter de vouloir instruire le public , avant d'être instruits nous-mêmes ; nous lui devons cependant les lueurs même qui vont devenir des lumières entre les mains de la postérité.

La botanique & la chymie sont deux branches essentielles de l'art de guérir ; elles éclairent principalement la matière médicale , & c'est sous ce point de vue seulement que l'on traitera de ces deux sciences. L'art de guérir est l'objet principal de cet ouvrage : on n'y trouvera pas l'histoire des plantes étrangères , dont les usages nous sont inconnus , ni celle des plantes qui croissent dans nos climats & dont nous ne connaissons point les propriétés : pourquoi charger de ces détails un livre purement destiné au secours des malades ? Ils appartiennent plus particulièrement aux ouvrages d'histoire naturelle ,

qu'on pourra consulter. On peut reprocher à la plupart des auteurs qui ont écrit sur la matière médicale, d'avoir rempli leurs ouvrages de recherches & de discussions parfaitement étrangères à leur objet ; de là vient que leurs écrits ne sont d'aucune utilité aux médecins praticiens. Consultez-vous les anciens ouvrages de matière médicale : vous les trouvez remplis de contes & de fables, & l'on n'y trouve presque aucun détail sur les propriétés des remèdes ; encore tiennent-ils tous le même langage : ils ont copié servilement Dioscoride, & ils y ont ajouté les rêveries des autres écrivains. Parcourez-vous les ouvrages que les modernes ont écrits sur la matière médicale : vous les voyez surchargés de recherches & d'observations chimériques, hasardées, & presque toujours étrangères au traitement des maladies. On y lit des descriptions minutieuses des animaux, des plantes & des minéraux, & l'on n'y lit souvent rien d'intéressant sur l'application qu'on en peut faire à l'art de guérir. M. Lieutaud a connu les défauts de ces écrivains, & il a su les éviter : il a composé un ouvrage de matière médicale fort intéressant, qui est le manuel des plus habiles praticiens.

On doit outre cela être toujours très-circonspect sur les vertus qu'on attribue à une plante. L'odeur, la saveur & toutes les qua-

Ités extérieures ne peuvent fournir que des inductions hafardées : l'expérience & l'observation doivent être les feuls guides d'un fage médecin. On peut cependant , à l'aide de la chymie , préfumer , entrevoir les effets de divers médicamens ; on peut acquérir des connoiffances fur la nature des humeurs ; mais il faut être très-circonfpect dans les conféquences que l'on tire de ces notions ; car les fauffes inductions dans l'adminiftration des remedes , peuvent donner lieu aux plus fâcheufes catastrophes : il faut bien prendre garde de ne pas confondre les produits du feu avec les élémens conftitutifs des corps qu'on analyfe , comme tant d'habiles chymiftes l'ont fait.

Cette fcience cultivée par des gens fages & éclairés , peut porter la lumière fur divers objets de la médecine ; elle peut auffi devenir la fource des erreurs les plus groffieres entre les mains des ignorans. Ne connoiffant point l'étendue de cette fcience , ils font toujours prompts à former des fyftèmes qui font très-dangereux en médecine ; & comme ils ne font fondés que fur de faux principes , ils ne tardent pas à être détruits. Mais , tel eft le fort de l'efprit humain , qu'un fyftème abfurde eft fouvent détruit par un fyftème plus abfurde encore. En chymie , comme dans les autres fciences , il n'y a que les faits de fâcré ;

& tout ce qui n'est pas fondé sur l'observation ou qui n'est pas le produit de l'expérience, doit être suspect à un médecin praticien. La chymie s'est singulièrement perfectionnée de nos jours, & les progrès qu'elle fait nous en promettent bien d'autres. C'est un champ immense que l'on commence à cultiver avec fruit. Ceux qui ont cultivé la chymie dans les premiers tems, en ont obscurci les principes fondamentaux, tantôt par la fable & tantôt par des hypothèses absurdes. Jaloux des connaissances qu'ils croyaient avoir acquises dans cet art, ils se contentaient d'abord de les communiquer par tradition orale ; ils imaginèrent ensuite des signes pour manifester leurs idées ; mais bientôt ils ne purent plus s'entendre. Les caractères allégoriques sont si nombreux, qu'un homme pourrait à peine parvenir à les entendre, quoiqu'il s'occupât toute sa vie à les étudier.

(*La suite au Journal prochain.*)



VII. *Commentaire sur la Henriade, par M.*
DE LA BEAUMELLE.

M. de la Beaumelle, dans son commentaire sur la Henriade, ouvrage, pour le dire en passant, utile & injuste, plein de goût & de passion, a indiqué plusieurs morceaux épiques à ajouter ou à changer en différens chants. Il a essayé lui-même ce travail, & ces essais prouvent du talent & de la témérité. On ne saurait lui nier beaucoup d'imagination & de verve; mais le coloris! mais la versification de l'auteur de *Zayre*! Parmi ces réformes de M. de la Beaumelle, la plus heureuse, la plus fortement rendue, la plus susceptible de situations frappantes, c'est celle du second chant. Comme ce commentaire n'est que dans les mains de peu de personnes, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs d'extraire ce changement.

“ Que ne ramassez-vous toutes vos forces pour faire une peinture épique, dit M. de la Beaumelle à M. de Voltaire? Il fallait qu'au moment où les assassins vont pour tuer Henri, la reine son épouse se jetât au-devant d'eux; que Henri courût à ses armes, &c.

Voici comme il remplit cette idée. Henri parle à Elifabeth :

Mais que faisais-je alors ? Sur la foi des sermens ;
 Tranquilles , deux époux , ou plutôt deux amans ,
 Dormaient au fond du louvre ; & nos cœurs sans
 alarmes ,

Enivrés par l'amour , goûtaient encor ses charmes.
 Un effroyable cri nous arrache au sommeil.

J'ouvre les yeux , je vois (quel objet ! quel réveil !)
D'un sang impétueux les vagues fugitives ,
 Et de mes serviteurs j'entends les voix plaintives.
 Parmi les hurlemens mon nom est répété.

Quoi , s'écriait Gondy , Bourbon est respecté !

Bourbon respire encor ! Egorgez cet impie ,
 L'ennemi de l'autel , l'hydre de l'hérésie.

Eperdu , je m'écrie , à l'aspect du trépas ,

O ma femme ! . . . Soudain elle fuit de mes bras ,

S'élance vers la porte où fume le carnage ,

Et maîtresse du seuil en ferme le passage :

« Mon frere aurait donné cet ordre criminel ,

Lui qu'on vit ce matin nous conduire à l'autel !

J'en dois croire plutôt ses sermens que des traîtres.

Foulez aux pieds la fille & la sœur de vos maîtres ;

Venez si vous l'osez ; c'est par moi qu'aujourd'hui

Vos coups doivent passer pour aller jusqu'à lui.

Il ne mourra pas seul. Pour consommer ce crime ,

Il faut offrir à Guise une double victime.

Mais que plutôt vos traits s'épuisent tous sur moi !
 Bourbon est dans l'erreur , mais Bourbon est un
 roi. »

Henri cherche ses armes , il ne les trouve point.
 Levant les mains au ciel , je pousse un long soupir.
 C'est donc ainsi , grand Dieu , que Bourbon doit
 périr !

O prodige ! aussi-tôt la voûte est entr'ouverte !
 Un génie en descend , & répare ma perte.
 Il s'enomme : « Je suis l'ange *heureux* des Bourbons.
 Le ciel t'aime , dit-il , tiens , reconnais ses dons ,
 Couvre-toi de l'armure aux traits impénétrable ,
 Reçois ce bouclier , & ce fer redoutable ;
 Du céleste arsenal il passe dans tes mains ,
 Pour être ton salut , & celui des humains. »

Henri , fort de ce secours , vole aux assassins ,
 malgré les cris de Marguerite ; il ren-
 verse tout ce qui se présente , tout fuit de-
 vant l'épée céleste qu'il a entre les mains.

Charles paraît enfin , les levres écumantes ,
 L'air morne , l'œil en feu , les mains de sang fu-
 mantes.

Étonné je m'écrie : « Et vous aussi , seigneur ,
 Avez de ce complot essuyé la fureur !

En connaît-on l'auteur ? Tant d'infames complices
Ne taïront pas son nom au milieu des supplices.

Tournez vos premiers soins vers votre sûreté.

Peut-être l'assassin est à votre côté. »

Est-il une surprise à la mienne pareille ,

Quand ces mots foudroyans frappèrent mon oreille !

« Le jour de la vengeance est enfin arrivé ;

Tout s'est fait par mon ordre , & n'est pas achevé.

D'un peuple factieux j'extermine le reste ,

Et ton nom fut inscrit sur la liste funeste.

J'ai mis ta tête à prix. »

L'auteur met en note : « Ceux qui me blâmeront d'avoir mis dans le récit d'un discours direct d'autres discours directs , daigneront se rappeler que c'était la manière des anciens , nos maîtres en tout genre. En ouvrant le second livre de l'Odyssée , je trouve qu'Homere fait parler directement Antinoüs , & qu'Antinoüs fait parler directement les amans de Pénélope. Le dramatique peut seul donner la vie aux narrations de l'épopée. » Cette note vaut peut-être une poétique.

VIII. *L'empire des préjugés. Ode. Par M. D.*

QUE la raison de l'homme , incertaine & tardive ,
S'affranchit lentement du joug qui la captive !

L'erreur à chaque instant prompte à nous égarer ,
 Abjure l'art qui sert pour celui qui peut nuire ,
 Et les foibles mortels , hardis pour se détruire ,
 Tremblent de s'éclairer.

FAUT-IL forger l'acier en glaive parricide ,
 De l'airain bouillonnant faire un tube homicide ,
 Servir ces destructeurs, qu'ils nomment des héros?
 Aveugles instrumens, déjà leurs mains sont prêtes ;
 Ils aiguïsent le fer qui fait tomber leurs têtes
 Aux pieds de leurs bourreaux.

MAIS , s'il faut ou combattre ou fléchir l'injustice,
 Prévenir un malheur , déraciner un vice ,
 Eclaircir des abus le chaos ténébreux :
 La coutume arrogante , ou la crainte infidelle
 Repousse , en frémissant , la lumière nouvelle ,
 Qui nous rendroit heureux.

SUR le tems appuyée , en vain l'expérience]
 Ose des droits de l'homme embrasser la défense :
 Que peut un sage , hélas ! contre mille imposteurs?
 Sous la garde des loix le préjugé circule :
 On atteste le ciel , & la terre crédule
 Punit ses bienfaiteurs.

COMBIEN d'infortunés , qu'aujourd'hui l'on en-
 cense ,

Ont baigné de leur sang l'autel de l'ignorance !
 Que n'eut point à souffrir l'auguste vérité ?
 Le poison , les poignards sont dirigés contr'elle :
 A ses concitoyens Socrate la révele ;
 Il meurt persécuté.

DESCARTES prouve un Dieu : soudain le fanatisme
 Vient , la torche à la main , l'accuser d'athéisme.
 De l'axe du soleil démontrant le repos ,
 Le fameux Galilée est déclaré coupable ,
 Et l'on couvre d'affronts un vieillard vénérable ,
 Blanchi dans les travaux.

O malheureux humains ! l'habitude indocile
 Punira donc toujours le desir d'être utile !
 Eh ! ne voyons-nous pas cent détracteurs ingrats
 Contre un art bienfaisant s'armer avec furie
 Pour ce monstre hideux qui , né dans l'Arabie ,
 Vint souiller nos climats ?

DANS sa première fleur il flétrit la jeunesse ;
 Il moissonne l'enfance , il atteint la vieillesse ;
 Il n'épargne beautés , vertus , âges , ni rangs :
 De ses poisons subtils la rapide influence
 Corrompt la terre & l'air , le toit de l'indigence ,
 Et les lambris des grands.

ON l'a vu , j'en frémis , interrompant nos fêtes ,

S'élançer tout-à coup sur les plus nobles têtes ,
 Dans le même cercueil les plonger à la fois ;
 Joindre au plus tendre époux son épouse chérie ,
 Et ravir à l'amour , aux vœux de la patrie ,
 Les enfans de nos rois.

N'IMPORTE : il peut frapper, entasser ses victimes ;
 Et combler de la mort les dévorans abîmes.
 Cette terre plaintive est vouée aux fléaux ,
 Et d'un bras inflexible écartant notre égide ,
 Pour nous dicter ses loix , l'opinion stupide
 S'affied sur des tombeaux.

MONARQUES , c'est à vous de renverser l'idole.
 La plainte des sujets n'est qu'une arme frivole ;
 Le peuple en vain gémit sous le joug abattu :
 Mais l'exemple peut tout lorsqu'un prince le donne ;
 Les rois forment nos mœurs ; tout émane du trône,
 Le vice & la vertu.

ÀH ! la vertu renaît : nos progrès vont éclore.
 Ils luiront ces beaux jours dont j'aperçois l'aurore.
 Le pouvoir moins aveugle en fera plus sacré.
 Je vois fuir les erreurs qu'adoptoient nos ancêtres,
 Et l'univers plus libre aimera mieux ses maîtres .
 Qui l'auront éclairé.

FLAMBEAU de la raison , organe du génie ,
 G iv

Console nos climats , douce philosophie ,
 Qu'osent déshonorer de barbares crayons !
 De tes faux sectateurs chasse la foule obscure ,
 Fais chérir les vertus , & poursuis l'imposture ,
 Du feu de tes rayons !

Dès que tu régneras , une crainte fervile
 Ne dégradera plus le citoyen utile.
 Les rois se livreront à des conseils plus vrais ;
 Et leur autorité , plus sage & plus solide ,
 Ne sacrifiera point au préjugé timide
 Le bonheur des sujets.

DES Phydias alors les ciseaux énergiques
 De bustes révéérés orneront nos portiques.
 Le bronze nous rendra les traits de la bonté ;
 Et les arts réunis pour embellir la France ,
 Dresseront deux autels , l'un à la TOLÉRANCE ,
 L'autre à la VÉRITÉ.

VIII. Le portrait reconnu. Par le même.

DANS un des bosquets de sa mere ,
 L'ainé des amours rassembla
 Tous les bons devins de Cythere ;
 Que de fripons se trouvoient là !
 Pŷché , dit-il , m'avoit su plaire ;

Une autre me tient sous ses loix ;
Par le portrait que jen vais faire ,
Devinez l'objet de mon choix .
A la fraîcheur de la jeunesse
Son front unit la majesté ;
Sa beauté ravit , intéresse ;
Sa grace ajoute à sa beauté ;
Dans ses yeux l'esprit étincelle ;
Rien n'est si doux que ses accens ,
Et sa bouche est la fleur nouvelle
Ecluse au souffle du printems .
A ces mots , on cause , on murmure ;
Sur qui son choix est-il tombé ?
Chacun devine à l'aventure :
L'un nomme Flore ; & l'autre , Hébé ,
J'y pensois , dit avec finesse ,
Le plus malin des petits dieux :
Quand l'Amour veut une maitresse ,
Il doit la chercher dans les cieux .
Que fait l'immortel diadème ,
Reprit son frere avec ardeur ?
La nymphe charmante que j'aime ,
Vaut cent déesses pour mon cœur ,
On la verroit simple bergere
Régner encor par les attraits ;

Son empire , c'est l'art de plaire :
Elle aura toujours des sujets.
L'hymen lui tresse une couronne ;
Les plaisirs portent ses couleurs ;
Jouant sur les degrés du trône ,
L'essain des ris qui l'environne ,
Lui présente un sceptre de fleurs.

Tout-à-coup , plein d'impatience ,
Le chœur des amours s'écria :
Eh ! c'est la nymphe de la France :
Nous connaissons ce portrait-là.




 QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

 T U R Q U I E

Constantinople. Les Persans continuent le siege de Bassora; & les habitans de cette ville, quoique souffrant une disette de vivres & de munitions, opposent toujours la plus vigoureuse résistance. Un nouvel assaut a été repoussé avec perte par les assiégeans. La place a reçu depuis lors un secours considérable, que lui a fourni l'iman de Mascate, au moyen d'une flotte de 90 bâtimens chargés de troupes & de munitions de toute espece, qui est heureusement entrée dans le port, malgré les efforts des Persans pour l'en empêcher. Cet iman prépare encore un nouveau renfort; & 15000 hommes envoyés par le pacha de Bagdad, sont en pleine marche pour délivrer cette ville d'un siege si long & si opiniâtre.

A l'occasion de la grossesse d'une des sultanes, les grecs & les arméniens avoient demandé, comme une faveur signalée, la

permission de rebâtir leurs églises tombées en ruines ou détruites pour les incendies, & commençoient même à travailler à celles du fauxbourg de Galata. Mais les zélés mahométans, & les émirs sur-tout, ont réussi à ameuter la populace, qui a demandé que l'on fit cesser les travaux poussés jour & nuit par les chrétiens. Il a fallu céder à la violence, révoquer la permission accordée, & ordonner que tout ce qui avait été reconstruit fût abattu. On a même démoli une église grecque, sous prétexte qu'on y avait travaillé depuis les derniers ordres. Ainsi il ne sera pas toujours autant facile à la Porte qu'elle le désirerait, d'exécuter l'article VII du dernier traité avec la Russie, concernant la protection des églises chrétiennes. Le prince Repnin, loin de s'intéresser en faveur des grecs dans cette circonstance, n'a fait encore aucune démarche publique à ce sujet, & ne s'occupe que du rachat des esclaves Russes qu'il fait passer en Crimée, où l'on veut fonder des colonies pour tenir en bride les Tartares.

Diverses hordes de Turcomans, peuples brigands & vagabons, se répandent dans la plaine d'Antioche & insultent les caravanes. Le pacha, pour prévenir le préjudice qui ne pourrait qu'en résulter par rapport au commerce, a envoyé quelques troupes pour les

chasser ; mais elles ont été battues , & ce désordre subsiste encore , au point qu'il ne sera peut-être pas facile à la Porte d'y apporter remède.

On apprend que le commerce des Russes sur la mer Noire , fait des progrès étonnans. Leur marine s'y trouve actuellement sur un pied respectable : on continue à construire sur le Don des navires de différentes grandeurs ; on est parvenu à faire franchir la barre de ce fleuve aux plus gros , pour les armer dans quelque port de la mer de Zabache , sur laquelle la Russie établira un commerce très-avantageux.

La démarcation des nouvelles frontières de la Moldavie , est terminée à la satisfaction des deux cours , & il paraît que la Porte cherche à se lier de plus en plus avec celle de Vienne. Les troubles de la Morée , causés par les courses & les pillages des Albanois , subsistent encore , & ne pourront être terminés que par l'arrivée d'Ibrahim pacha , nommé gouverneur de cette province.

R U S S I E.

Pétersbourg. Le nouveau code , destiné à régir ce vaste empire , & duquel on a parlé , vient d'être publié. S. M. I. y rappelle à ses sujets les mesures qu'elle a prises , & les changemens qu'il était nécessaire d'apporter dans l'administration de la justice. Le but que

cette illustre législatrice s'est proposé dans ce grand ouvrage, a été de rapprocher le gouvernement Russe de la forme des autres gouvernemens Européens, d'affermir ce régime par le concours de tous les pouvoirs subordonnés à l'autorité suprême, d'établir un dépôt fixe de législation, & enfin de régler les loix sur l'état des sujets relativement à leur position, leurs mœurs & leur capacité. De plus, elle s'est occupée du soin de fonder un grand nombre d'établissmens relatifs à l'éducation, afin de créer en quelque sorte un peuple nouveau, susceptible d'être gouverné par ces mêmes loix. Le code criminel en forme une partie très-importante. Le nombre des crimes est diminué. La religion ne servira plus de prétexte à la haine & à la vengeance. Les punitions seront comme les loix, adaptées au caractère dominant de chaque nation; de ce nombre sera la honte, à mesure que l'honneur servira de récompense. La peine de mort sera très-rare. Tout moyen violent est interdit aux juges, & particulièrement la torture. Ces loix tendent à protéger l'accusé qui peut n'être point coupable, & personne ne pourra être arrêté sans un jugement préalable, dans lequel on s'en tiendra toujours au texte de la loi, sans admettre des interprétations arbitraires, &c. Cette légère esquisse d'un ouvrage qui immortalise à

juste titre son auguste auteur, peut suffire pour en faire connaître, & le mérite, & le travail qu'il a exigé.

Les Cosaques du Jaick, qui, après la punition des chefs des rebelles & l'émigration de leurs complices, étaient restés fideles à la Russie, ont reçu ordre de changer l'ancien nom qu'ils portaient, pour prendre celui d'*Uralik*. Ceux du Don, peuple remuant & porté à l'indépendance, ont été en partie incorporés à d'autres nations, & en partie établis dans des districts éloignés, pour y exercer l'agriculture.

La cour a résolu d'augmenter la marine Russe de dix vaisseaux que l'on construit à Riga, dont il y en aura deux de 100 canons, deux de 90, & les autres à proportion. On prépare dans cette capitale un hôtel pour le prince Henri de Prusse, qui doit y arriver vers la fin du mois prochain.

Le général comte de Romanzow est parti pour son gouvernement de Kiow, qui est actuellement le plus étendu de l'empire : aussi la division de l'armée affectée à ce gouvernement, sera la plus considérable, & il aura toujours de la grosse artillerie auprès de lui.

Le chevalier de Sagramoso, chargé par l'ordre de Malthe, de la négociation concernant les biens de la religion en Pologne, ayant rempli avec succès l'objet de sa mis-

tion , a eu son audience de congé de S. M. L.
S U E D E.

Stockholm. L'érection de la ville de Malstrand en port franc, avait donné lieu à des difficultés de la part de la douane, qui prétendait y faire payer les mêmes droits que dans une place devenue étrangère par rapport au reste du royaume. Mais elles ont été terminées par une ordonnance de la chambre de commerce. Le roi a permis à ceux de ses sujets qui n'étaient pas coupables de crimes capitaux, d'aller chercher un asyle dans cette ville-là; mais elle n'en fera point un pour les déserteurs.

S. M. vient d'abolir un usage très-incommode pour les vaisseaux qui naviguent d'un port du royaume à l'autre, & qui ne seront plus obligés, comme auparavant, de se faire connaître des commandans de tous les châteaux devant lesquels ils passeront, & d'envoyer leurs chaloupes à terre. Ils seront reconnus & visités désormais d'une manière qui retardera moins leur course.

D A N N E M A R C.

Coppenhague. Le roi a rendu une ordonnance qui exclut de toutes les charges & dignités de l'état, ceux qui ne sont pas naturalisés Danois, Norvégiens, ou du Holstein; & cette ordonnance sera envisagée désormais comme loi fondamentale de l'état.

On

On a observé qu'il a passé par le détroit du Sund, dans le courant de l'année dernière, un plus grand nombre de vaisseaux anglais qu'à l'ordinaire, les troubles de l'Amérique étant cause que cette nation est obligée de se procurer aujourd'hui dans les divers ports de la Baltique & à grands frais, les bois de construction, le bled & d'autres choses nécessaires à sa marine, qu'elle tirait auparavant des colonies.

P O L O G N E.

Varsovie. Le prince Sulkowski a fait publier un violent manifeste contre le grand-maréchal de la couronne, au sujet de l'affaire des juifs. Elle sera portée devant la diete, dont l'ouverture a été fixée au mois de septembre prochain. Comme on présume que cette assemblée sera orageuse, la garnison Russe de cette capitale ne pourra qu'être augmentée encore; & en général les troupes de cette nation, actuellement dans la Pologne, s'y renforcent sensiblement, bien loin de paraître vouloir l'évacuer. Une autre armée Russe s'assemble en Livonie, & marche du côté de Riga. Les galeres que l'on équipe à Cronstad, seront prêtes à faire voile au printemps prochain.

Les nouveaux chevaliers de Malthe Polonais éprouvent de l'opposition de la part du grand-maître actuel, parce que la plupart

sont mariés , & qu'ils n'ont fait ni caravanes ni aucun des exercices que prescrivent les statuts de l'ordre.

A L L E M A G N E.

Vienne. Le baron van Swieten, envoyé extraordinaire de cette cour auprès de celle de Berlin , & le prince de Lobkowitz , ambassadeur en Russie , sont partis inopinément pour aller reprendre leurs fonctions.

Les troubles de la Bohême n'étant pas encore entièrement assoupis , malgré les déclarations favorables du gouvernement , il a été résolu de prendre des mesures vigoureuses pour rétablir la tranquillité dans le royaume.

Le port de Fiume a été déclaré un port franc. Il fera partie du gouvernement de Hongrie , & sera indépendant de celui de Trieste.

Berlin. La suppression des jésuites domiciliés dans les états de S. M. vient de s'effectuer à Sagan , ville de Silésie , où étaient leur principal collège & leur séminaire. Deux religieux chargés par l'évêque de Breslau de cette commission , ont prononcé en leur présence l'abolition de l'institut , avec ordre de ne plus s'envisager désormais que comme des prêtres séculiers. On leur ôta d'abord les pouvoirs spirituels , qu'ils recouvrèrent cependant le lendemain , sous la promesse d'obéissance à l'ordinaire. Quant au tempo-

rel, les biens de la société dans le duché, ont été saisis & mis sous la régie de quatre conseillers suprêmes de régence. On assure que les seuls immeubles montent à une somme de 600,000 rixdalers. Ces religieux étaient au nombre de 122 en tout. Leur uniforme actuel est un habit noir, avec un revers & collet blancs, tels que les portent les aumôniers des régimens du roi.

Francfort. Les troupes Hessoises qui passent à la solde de l'Angleterre avaient reçu ordre de s'arrêter dans leur marche, parce que les bâtimens dans lesquels elles doivent s'embarquer, ne pouvaient pas être rendus à Stade au tems convenu; mais depuis lors elles se sont remises en mouvement. Le résident Anglais à Hambourg a demandé au magistrat, & obtenu la permission de faire embarquer à Rixbuttel les 4000 Brunswikois que la cour Britannique prend aussi à sa solde, supposé que la chose ne puisse s'effectuer commodément à Stade.

I T A L I E.

Rome. Le siege de patriarche de Venise étant devenu vacant, & le sénat ayant nommé l'évêque de Chiozza pour le remplir, l'ambassadeur de la république a notifié cette élection au saint-pere, en le requérant de le proposer au prochain consistoire: mais sa sainteté s'y est refusée, en se fondant sur les atteintes

que les Vénitiens ne cessent de donner par leurs décrets aux privilèges de l'église. L'ambassadeur entreprit de justifier la république, & finit par insinuer qu'au cas qu'on n'accordât pas au nouveau patriarche les bulles demandées, elle ne pourrait se dispenser de rappeler son ministre auprès de cette cour, & de renvoyer le nonce du saint-siège. Il paraît que la sainteté veut tenir ferme dans cette circonstance, puisque le consistoire s'est tenu, & que ce patriarche n'y a point été proposé.

Le secrétaire de la propagande a présenté au saint-père un bref du roi de la Cochinchine, qui permet l'exercice de la religion chrétienne dans ses états, & ordonne de remettre en liberté ceux qui avaient été faits esclaves pour n'avoir pas voulu y renoncer.

Enfin les trois ex-jésuites, assistans d'Italie, d'Allemagne & de Pologne, détenus si long-tems au château Saint-Ange, ont été remis en liberté; mais avec ordre exprès de garder le silence sur tout le passé, & défense d'écrire contre le bref qui supprime leur institut.

On apprend de Naples, que la cour a résolu de faire rétablir le port de Brindisi, ruiné depuis long-tems par les Vénitiens, & d'enjoindre à tous prêtres ou ecclésiastiques, chargés de l'administration des biens apparté-

ans aux églises & aux monasteres, de rendre leurs comptes au magistrat laïque, comme étant des affaires purement temporelles.

F R A N C E.

Paris. On a imprimé dans cette capitale, un *extrait des registres du parlement*, par lequel il paraît que, lorsque le roi Henri III, pour remplir le vuide causé dans son trésor par des profusions excessives, rendit en 1581 un grand nombre d'édits burseaux parmi lesquels était celui qui établissait des jurandes & des maîtrises dans plusieurs villes du royaume, le parlement, ayant à sa tête le célèbre premier président, Christophle de Thou, résista jusques à sa mort à cette création, dont le roi força l'enregistrement dans un lit de justice en 1583. Ce trait d'histoire rend plus étonnante l'opposition actuelle de ce même parlement aux vues du roi, qui travaille à supprimer des établissemens si funestes pour l'industrie. Il a paru dans le public divers mémoires imprimés contre l'abolition des jurandes & maîtrises; mais ils ont été supprimés par ordre de la cour. Tandis que les habitans de la capitale semblent former deux partis sur l'édit concernant cet objet, le parlement a arrêté qu'il ferait fait des remontrances au roi pour supplier S. M. de retirer cet édit, & les autres remis de sa part dans le même tems. Ces remontrances

ayant été portées aux pieds du trône, S. M. a répondu, qu'elles ne renfermaient rien qui n'eût été prévu & mûrement réfléchi, & que comme ces édits n'avaient pour but que le bien des peuples, elle persistait dans sa résolution, & entendait qu'ils fussent enrégistrés sans délai par le parlement; bien assuré que, s'il s'y trouvait dans la suite des inconvéniens, son amour pour ses sujets la porterait toujours à y remédier. Sur cette réponse, le parlement résolut de faire d'itératives remontrances qui n'ont pas eu plus de succès que les premières; puisque le roi ayant mandé le 12 de ce mois le parlement en corps à Versailles, a tenu un lit de justice, dans lequel tous les édits en question ont été enrégistrés du très-exprès commandement de S. M.

Il est beaucoup question de réparer & d'agrandir le port de Boulogne sur mer, & de le mettre en état de contenir des bâtimens de toutes grandeurs.

A N G L E T E R R E.

Londres Le roi a fait remettre aux deux chambres, des copies des trois traités conclus entre S. M. d'une part, le duc régnant de Brunsvick, le landgrave de Hesse-Cassel, & le comte de Hanau de l'autre, pour la cession des troupes auxiliaires qui passent à la solde de la Grande-Bretagne. Celui qui concerne les Hessois, porte qu'

pourront être employés par-tout en Europe , & seulement en Amérique hors de l'Europe ; qu'ils seront traités comme les nationaux ; que cette convention durera aussi long-tems qu'il plaira au roi , & que l'on paiera le double du subsidie ordinaire. Il est de plus stipulé dans le traité avec le duc de Brunswick , que ce même double subsidie sera continué pendant deux ans après le retour de ses troupes dans ses états. Ces conditions & autres ont paru trop onéreuses au parti de l'opposition. Il y a eu de longs & vifs débats à ce sujet dans la chambre des communes ; mais l'affaire a passé comme à l'ordinaire , au gré de la cour , avec une très-grande supériorité de suffrages. On observe que dans tous ces traités , les princes Allemands ont eu soin de stipuler que la désertion ne serait point à leur charge. Or la langue que parlent leurs soldats est très-familier dans quelques-unes des colonies Américaines , où ils trouveront bon nombre de leurs compatriotes établis ; & l'on ne peut pas douter que le congrès ne leur fasse les offres les plus avantageuses.

M. Fox, ayant proposé dans la même chambre de nommer un comité pour rechercher les causes du mauvais succès qu'ont eu les armes du roi dans l'Amérique ; cette réquisition , quoiqu'appuyée par d'autres membres de son parti , fut rejetée à la plu-

ralité des suffrages. Il en a été de même de la proposition faite d'examiner si le transport des 4000 Irlandais pris à la solde de l'Angleterre, sans le consentement du parlement Britannique, n'était point une infraction faite aux droits du corps représentatif de la nation ; le ministère ayant réussi à faire envisager cette opération comme une suite de la prérogative royale, & un arrangement conditionnel. Cependant six pairs d'Irlande ont formellement protesté contre ce même transport, qui prive ce royaume des forces nécessaires pour résister à toute invasion du dehors, & aux troubles intérieurs qui peuvent s'y élever, sur-tout de la part des mécontents.

La cherté excessive & la rareté des vivres ont enfin obligé le commandant des troupes royales dans Boston, à laisser partir ceux des habitans qui en sollicitaient depuis long-tems la permission ; & dans un seul jour plus de 300 personnes en ont profité. Les actes d'hostilité de part & d'autre se multiplient, & le congrès général ne néglige aucun des moyens qui peuvent devenir avantageux aux colonies. Les biens immeubles de plusieurs particuliers, & sur-tout ceux du sieur Hutchinson, gouverneur de Massachusset-bay, ont été confisqués, & leur produit destiné aux frais de la guerre actuelle.

L'amiral Suldham est enfin arrivé à Boston, avec plusieurs bâtimens chargés de vivres. Un détachement de 500 hommes de troupes royales, a été battu dans la Virginie par les provinciaux. Le lord Dunmore, malgré ses premiers succès, a été contraint de se retirer une seconde fois à bord d'un vaisseau du roi. La ville de Norfolk dans la même province, a été bombardée & incendiée, de même que d'autres moins considérables le long de la côte. Les provinciaux, de leur côté, ont brûlé celle de Portsmouth, dont les habitans étaient attachés au parti de la cour.

L'amiral Greaves, qui commandait la flotte royale devant Boston, & de retour en Angleterre, a apporté la nouvelle de la défaite des troupes provinciales qui assiégeaient Quebec. Le général Montgommeri ayant formé le dessein de donner un assaut à cette place; ses troupes, au nombre de 1300 hommes, ont été repoussées avec une perte considérable. Il y a perdu la vie lui-même; le colonel Arnold a été fait prisonnier avec 300 des siens: d'où l'on conclut que le siege est levé. Cependant d'autres avis postérieurs contredisent le rapport de cet amiral, & semblent annoncer que, si les Américains ont été repoussés dans un premier assaut, ils n'ont pas moins suivi leur entreprise; que

Quebec est enfin tombé entre leurs mains , & que le général Carleton a été fait prisonnier de guerre avec toute sa garnison. Une circonstance qui ne peut que contribuer à aigrir de plus en plus l'esprit des Américains, c'est qu'ils se sont procuré & ont rendu publiques les preuves des tentatives faites, quoique sans succès, par les agens du ministère, pour soulever les sauvages leurs voisins, & les engager à prendre parti contre eux.

P A R S - B A S.

Bruxelles. La cherté des comestibles & la difficulté pour le peuple de s'en procurer, s'il était obligé de faire maigre pendant le carême entier, ont donné lieu à la permission générale pour tous les états Autrichiens, de manger de la viande quatre jours de la semaine, aussi long-tems que le carême durera.

La Haye. Le ministère Espagnol a déclaré au comte de Rechteren, ambassadeur de LL. HH. PP. que S. M. catholique ne verrait pas de bon œil qu'elles fournissent à l'Angleterre, sous quelque nom que ce soit, des troupes pour être envoyées en Amérique. D'où il est résulté que l'on a attaché au renvoi de la brigade Ecoffaïse, de telles conditions que la cour Britannique a retiré sa réquisition dans cet objet.

On assure que cette cour n'est pas sans inquiétude au sujet des troupes nombreuses que la France a fait passer dans les isles de Maurice & de Bourbon.

S U I S S E.

Nous rassemblerons dans cet article ce que nous avons pu recueillir d'observations météorologiques, faites dans quelques villes de la Suisse, relativement au froid rigoureux qu'on y a éprouvé, comme ailleurs, dans le courant du mois de janvier dernier, & surtout pendant les derniers jours.

A Berne, on observa que le 17 le thermometre était à 3 degrés au-dessous du point de congelation. Le 20 il remonta d'un degré, mais le 21 il tomba à 7 & demi. Il remonta le 22 à 4 degrés, & le 24 encore de 2 degrés; mais le 25, il descendit d'autant. Le 26, le froid ayant augmenté, il se trouva le lendemain à 8 degrés au-dessous de la congelation. Dans la nuit du 27 au 28, le froid fut tel qu'il y eut du vin gelé dans les caves. Le thermometre était le soir à 9 degrés, & le 28 au matin à 10, c'est-à-dire, au même point où on l'avait observé à Berne le 26 mars 1771. Enfin le 29, il était descendu jusqu'à 11 degrés & demi, c'est à-dire, demi degré plus bas qu'à Paris pendant l'hiver de 1740. La riviere de l'Aar a été entièrement gelée, de maniere qu'en bien des endroits on

pouvait la traverser à pied sec. L'après-midi le thermometre remonta d'un degré. Mais dans la nuit du 30 au 31, il descendit de 3, & atteignit ainsi le point du plus grand froid de l'année 1742. Le dernier jour du mois, il remonta peu à peu de quelques degrés, & depuis cette époque le froid a été moins rigoureux. Diverses personnes ont été trouvées mortes de froid dans les grands chemins; & les pauvres de cette capitale auraient eu beaucoup à souffrir du froid, si LL. EE. ne leur avaient pas fait distribuer du bois, & si les particuliers riches ne s'étaient pas empressés de suivre un si bel exemple.

A Lucerne, le froid commença à se faire sentir vivement le 25 janvier, & fut au plus haut point dans la nuit du premier au 2 de février. Le lac avait commencé à geler.

A Schaffhouse, le Rhin se trouvant couvert de glaces dans la moitié de sa largeur, la navigation sur ce fleuve a été interrompue pendant quelques jours.

En réunissant les avis reçus de divers pays relativement au même objet, il conste que le thermometre de Réaumur a marqué à Pétersbourg, dans le mois de janvier, 29 degrés de condensation; à Amsterdam 25 & demi, à Varsovie 20 & demi; à Vienne en Autriche, à Hambourg & à Bruxelles, 17; à Douay

16 & demi ; à Troyes, Montdidier & Nancy, 17 & demi à 18 degrés. Plusieurs voyageurs ont péri de froid ; d'autres ont eu des membres gelés. Le gibier se refugiait dans les villages, & se laissait prendre avec la main. En trois heures de tems le vin gelait à Gènes, qui est à 44 degrés 25 minutes de latitude. En général, le froid de cette année a surpassé ceux de 1709, de 1740 & de 1770 ; qui sont les époques les plus remarquables de la rigueur des hivers depuis le commencement du dix-huitième siècle.

Geneve. Ce qu'on avait précédemment annoncé touchant l'affranchissement du pays de Gex, a été effectué en plein. Par des lettres-patentes du 22 décembre dernier, enregistrées au parlement de Bourgogne, cette petite province a été affranchie de la gabelle, des aides, de la nécessité de n'user que du tabac de la ferme, & de tous les impôts résultans des traités : & cela, moyennant une somme modique & annuelle, que les possesseurs des biens fonds paieront sans frais directement à la ferme générale. Les corvées sont aussi supprimées par la même déclaration. En conséquence, les commis des aides & gabelle, au nombre de 78, se sont retirés le 7 janvier passé. Cet événement a excité la plus vive joie chez les habitans, & l'on a chanté le *Te-Deum* dans toutes les paroisses.

Une lettre de Paris annonce la mort de M. Elie-Catherine Freron, auteur du journal connu sous le nom d'*Année littéraire*, auquel il a travaillé pendant plusieurs années. On ne peut disconvenir qu'il n'eût des connaissances étendues, du goût, & un style agréable. Mais il avait eu le malheur de déplaire à quelques illustres écrivains, qui eux-mêmes ont contribué à sa célébrité.

Manheim. Le 189e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 14 mars 1776; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont:

35. 70. 2. 60. 9.

Faute à corriger dans le Journal précédent.

Page 85, ligne 13, ce qui reviendrait à 4 degrés au-dessous de 0, lisez 14, &c.

Ligne 14, &c. partant 24, &c. lisez 34.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. <i>Instruction d'un pere à ses enfans sur la nature & la religion, &c.</i>	3
II. <i>Descriptions des arts & métiers, &c.</i>	9
III. <i>Histoire naturelle de la Suisse dans l'ancien monde, &c.</i>	21
II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.	
I. <i>Relations du séminaire établi à Berlin, en faveur des jeunes gens, &c.</i>	27
II. <i>Essai philosophique sur le monachisme.</i>	36
III. PARTIE. Pieces fugitives.	
I. <i>Mémoire sur l'acidum pingue, & l'air fixe. Suite.</i>	49
II. <i>Lettre aux éditeurs, sur les effets salutaires de l'aimant.</i>	60
III. <i>Dialogue.</i>	65
IV. <i>Sésostris.</i>	75
V. <i>Extrait d'une lettre aux éditeurs. De Paris, le 5 mars 1776.</i>	78
VI. <i>Prospectus d'un dictionnaire universel raisonné de médecine, contenant l'anatomie, la physiologie, &c.</i>	81
VII. <i>Commentaire sur la Henriade.</i>	97

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

<i>Turquie.</i>	107
<i>Russie.</i>	109
<i>Suede.</i>	112
<i>Danemarck.</i>	ibid.
<i>Pologne.</i>	113
<i>Allemagne.</i>	114
<i>Italie.</i>	115
<i>France.</i>	117
<i>Angleterre.</i>	118
<i>Pays-bas.</i>	122
<i>Suisse.</i>	123

